

JOURNAL
HELVETIQUE
OU
RECUEIL

DE

*Pièces fugitives de Littérature choisie ; de Poësie ;
de Traits d'Histoire, ancienne & moderne ; de
Découvertes des Sciences & des Arts ; de Nou-
velles de la République des Lettres ; & de di-
verses autres Particularités intéressantes & cu-
rieuses, tant de Suisse, que des Païs Etrangers,*

DÉDIÉ AU ROI.

A O U T 1 7 4 1.



A N E U C H A T E L.
DE L'IMPRIMERIE DES JOURNALISTES.

M D C C X L I.

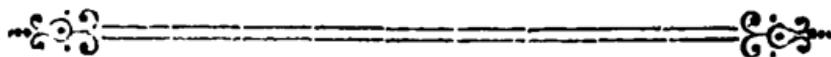
Avec Aprobation.





JOURNAL HELVETIQUE, DÉDIÉ AU ROI.

A O U T 1 7 4 1.



S U I T E

De l'Extrait de l'Histoire de FREDERICH-GUILLAUME Roi de Prusse , continuée dans le Journal du Mois de Juillet passé page 690.

L'Amour de la Justice , la Sagesse & la Moderation du Roi FREDERICH-GUILLAUME vont éclater dans le dénoüement de la Guerre du Nord: En voici l'origine.

Le Roi de Suède CHARLES XII. fut attaqué par trois puissans Princes. Ce jeune heros mit d'abord à la raison le Roi de Dannemarck: Il marcha contre le Czar , & tailla en pièces ses nombreuses Armées:

Il se jeta ensuite sur la Pologne, & ayant détrôné son Roi, il en fit élire un autre. Mais un Revers fit perdre à ce Conquérant le fruit de neuf Années de Victoire: S'étant enfoncé dans l'*Ukraine*, il y perdit une sanglante Bataille & il se vit obligé de se retirer en Turquie. Ce Malheur fit reprendre courage à ses Ennemis & contera les Alliés. Le Roi de *Dannemarck*, profitant de l'occasion, se jeta sur les Etats du Duc de *Holstein - Gottorp*, sous le prétexte que le Duc de ce Nom, soit son Oncle qui en étoit Administrateur, n'avoit pas gardé la Neutralité, n'ayant pas empêché l'entrée de son Pais aux Suédois, lors qu'ils y avoient été poussés par les Danois: Il s'empara de *Tonningue*, dans le Duché de *Sch eswig*, & soumit presque tout le reste du *Holstein*.

La sûreté de ce Duché ayant été établie, dans les Traités d'*Altena* & de *Traventhal*, sous la Garantie du Roi de *Prusse*, ce Prince, religieux Observateur de sa Parole, ne pût voir, de sang froid, le Blocus de *Tonningue*, ni le ravage des Danois & de leurs Alliés dans le *Holstein*. Il en fit des Représentations au Roi de *Dannemarck* & lui déclara, que s'il continuoit à opprimer la Maison de *Gottorp*, il seroit obligé de remplir ses Engagemens & d'une manière que
la

sa Garantie ne seroit pas inutile. Cependant il lui fit dire qu'il seroit fâché d'en venir à ces extrémités, desirant plutôt de continuer à vivre dans une bonne Harmonie, avec S. M. Danoise, & que si Elle vouloit y concourir, il s'emploieroit à finir ses difficultés avec la Maison de *Gottorp*, par un Acomodement, & à mettre *Tonningue* dans la sûreté que ce Prince pouvoit exiger. Il ajouta que si le Roi de *Danemarck* se proposoit de faire raser cette Forteresse, il seroit plus difficile de rétablir la Maison de *Gottorp* en son entier; au lieu que ce Rétablissement, qui étoit l'objet de la Garantie, pouvoit se faire alors avec facilité.

Le Roi, non content d'avoir ainsi déclaré ses intentions à la Cour de *Danemarck*, écrivit en même tems une Lettre à S. A. E. de Hanovre le 18^e. Novembre 1713. S. M. l'informoit de l'état du Blocus de *Tonningue*, & lui marquoit que si cette Place n'étoit secourüe, elle tomberoit à la première gèle, par une Escalade ou faute de Vivres, entre les mains des Danois; que cependant elle devoit être conservée à la Maison Ducale de *Gottorp*; mais qu'avant d'employer les moïens qu'il avoit en mains pour cela, il lui seroit agréable de satisfaire à ses Engagemens par la Voie de la

douceur, & qu'ainsi il prioit S. A. E. d'employer son Crédit, pour porter le Roi de *Dannemarck* à lever ce Blocus, ou à le laisser tel qu'il étoit, en attendant un entier Acomodement sur l'Afàire capitale.

Quoi que la *Grande Brétagne* & les Etats Généraux fussent aussi Garants des Traités d'*Altena* & de *Trawenthal*, le Roi de Prusse n'y trouva pas les mêmes dispositions pour sauver *Tonningue*. Et come il ne pouvoit le faire qu'au moien d'une Flote, & que les Anglois & les Hollandois ne le fécondèrent point avec leur Armée Navale, cette Place, qui ne recevoit plus de Vires, ni par Eau, ni par Terre, tomba entre les mains des Danois dans les comencemens de 1714.

Le Roi de Prusse, voyant la Guerre aux Portes de ses Etats, sollicita l'Empereur de se joindre à lui, pour pacifier les troubles du Nord, & pour empêcher que les Russiens, les Saxons & les Danois ne portassent le Theatre de la Guerre dans le Cœur de l'Empire. Ses instances furent inutiles. La Cour Impériale pressée sur le Rhin par les François, ne pouvoit pas s'interesser pour le *Holstein* & la *Pomeranie*. Les Russiens & les Saxons assiègerent *Stettin*, Place considérable de cette dernière Province, & à cause de la foiblesse de sa Gar-

Garnison , ils s'en rendirent Maitres en moins de quinze jours.

Le Roi se mit en posture d'arrêter les progrès des Alliés , s'il ne pouvoit les prévenir par la Négociation. Le Prince *de Menzikoff* , Velt-Maréchal Général des Ruffiens , se prêta à ses vûes. Pour engager les Alliés à évacuer la *Poméranie* , on convint que la Ville & le Duché de *Stettin* seroient remis en séquestre à S. M. Pr. jusques à la Paix ; qu'alors cette Place & ses Dépendances seroient rendües au Roi de Suède , en païant Quatre cent Mille Ecus.

Quoi que le Roi n'eut que de très bonnes intentions pour la Paix , & que le Comte de *Welling* , Plénipotentiaire de *Suède* , eut aprouvé ce Traité , la Régence de *Stockholm* ne s'en acomoda pas. Le Czar refusa pareillement de le ratifier : On voit les raisons de ce refus , dans un Mémoire du Comte de *Golofskin* , son Ministre à la Cour de Berlin , en date du 12^e. Décembre 1712. dont voici la substance.

On débute d'abord dans ce Mémoire par les assurances de la plus sincère Amitié de la part du Czar : On vient ensuite aux raisons qui empêchent la Ratification du Traité , & on dit. 1^o. *Que par le second Article du Traité fait entre le Roi & la Maison de Holstein , les Garnisons Suédoises*
de

de Stettin & de Wismar, devoient se rendre à Stralsund & à Rugen ; au lieu que dans celui avec le Prince Menzikoff, ces Garnisons devoient être transportées en Suède. 2°. Par le cinquième Article du même Traité avec le Holstein, le Roi s'engageoit de couvrir Stralsund & l'Isle de Rugen, & d'en détourner les Hauts Alliez ; & dans celui avec le Prince Menzikoff, le Roi donnoit, aux Alliez du Nord, le libre passage par ses Etats & par la Poméranie citérieure, qui lui étoit promise en séquestre, au cas qu'ils voulussent assiéger Stralsund. 3°. Que par le huitième Article S. M. s'engageoit de concourir au rétablissement du Duc de Holstein dans le Schleswig, & de lui procurer son dédomagement : Ce qui étant directement contraire aux Interêts des Hauts Alliez & aux liaisons étroites entre le Czar & le Roi de Danemarck, S. M. Cz. ne pouvoit l'abandonner, à moins que de se porter préjudice à Elle même. C'est pourquoi le Czar demandoit, avant de ratifier ce Traité que ces trois Points fussent mis à néant.

Le Roi de Prusse ne jugea pas à propos de traiter cette Affaire avec le Ministre de Russie. Il en écrivit au Czar lui même, & voici le précis de la Réponse aux Objections que l'on a raporté. *Qu'il seroit bien fâché qu'il y eut des contradictions*
entre

entre le Traité qu'il avoit fait avec la Maison de Gottorp, & celui conclu postérieurement avec le Général des Troupes Russiennes par rapport aux Affaires du Holstein; que come il n'y avoit aucune Obligation réciproque entre Lui & S. M. Cz. il ne pouvoit lui arriver aucun préjudice; qu'il ne s'agissoit pas de la Ratification du Traité de Holstein, & que s'il y avoit quelque disparité entre les deux Traités, celui qui avoit été fait avec le Prince Menzikoff étant le dernier dérogeoit conséquemment au premier; que pour le transport des Garnisons de Stettin & de Wisnar, qui devoit se faire en Suède, suivant le dernier Traité, il falloit nécessairement que les Troupes fussent embarquées près de Stralsund & de Rügen, dès que le Roi de Dannem.rock auroit acordé les Passports nécessaires; que le Général Suédois de Meierfeld n'ayant pas accepté ce dont on étoit convenu avec le Duc de Holstein touchant Stettin & Wisnar, & y ayant été obligé par les Armes de S. M. Cz. il n'étoit plus question à cet égard du Traité de Holstein, mais uniquement des Conventions portées dans celui fait avec le Prince Menzikoff; qu'il n'y auroit point de difficulté de son côté pour le passage par la Poméranie citérieure, au cas que la Suède ne voulut point se conformer à ce qui avoit été acordé pour la sûreté de la Pologne, de la Saxe, & des Pais de Schlef-

avig & de Holstein, appartenans à S. M. Dan-
noise ; que par rapport aux Affaires du Holstein,
son intention n'avoit jamais été d'en venir sans
nécessité à des extrémités , mais plutôt de pré-
venir les Difficultés par un Acomodement amia-
ble ; qu'il ne faisoit point douter qu'on n'en
vint à cet Acomodement , puis que la discussion
en étoit remise au Congrès qui alloit se tenir à
Brunsvick , & que de la part de la Maison
de Gottorp , on avoit donné une Réponse très
raisonnable.

Quoi que la sincérité des intentions du
Roi de Prusse fut des plus éclatantes , &
qu'il ne fit rien qui pût causer préjudice
aux Interêts du Czar & de ses Alliez , le
Congrès de *Brunsvick* ne remédia point au mal.
Les Suédois continuèrent aussi de se plain-
dre mal à propos de S. M. Car come ils
ne pouvoient conserver *Stettin* , ne valoit-
il pas mieux qu'il fût entre les mains de ce
Prince , qu'entre celles des *Moscovites* leurs
Ennemis mortels ? Cela étoit d'autant plus
juste , que ce Séquestre ne se faisoit qu'à
des conditions très raisonnables. Le Roi
s'en gageoit de rendre cette Place , moien-
nant que les Suédois ne portassent point
la Guerre en *Saxe* ni en *Pologne* , &
qu'ils atendissent que par la Médiation
de quelque Puissance respectable on eut
travaillé à régler amiablement les Diférens

entre la Suède & les Alliez du Nord.

D'un autre côté, le Roi de *Dannemarck*, entra dans une Colère épouvantable, au premier avis qu'il eut du Séquestre de la *Poméranie Suédoise*. Ce Prince déclara qu'il vouloit aussi tenir le *Holstein* en séquestre, à plus juste titre que le Roi de Prusse ne retenoit la *Poméranie*, puis qu'outre ses prétentions particulières, il avoit soumis le *Holstein* par ses Armes : Raison générale du Droit de Conquête. Ce n'est pas tout : Il donna ordre d'arrêter tous les Bâtimens, qui viendroient de la *Poméranie*, eussent-ils des Passeports du Czar, du Roi *Auguste* ou du Roi de *Prusse*.

Les transports de la Colère du Monarque Danois furent bientôt arrêtés : Le Roi de Prusse consentit au séquestre du *Holstein* en sa faveur ; & ce fut le Baron de *Gortz*, Ministre du Duc de *Gottorp*, à la Cour de Berlin, qui porta S. M. à cet acquiescement. L'Angleterre & la Hollande aiant regardé avec indifférence la Garantie des Traités d'*Altena* & de *Trawenthal*, la Négociation étoit le seul moïen de rétablir les Affaires du Duc de *Holstein Gottorp*. En attendant la Paix, il lui étoit indifférent que le Roi de *Dannemarck* eut *Tonningue* & le reste des Etats en séquestre, puisque S. M. Dan. s'engageoit de les rendre au même état qu'ils

qu'ils étoient avant la Guerre. Ce furent là les raisons que le Baron de *Gortz* emploïa pour persuader le Roi de Prusse : Elles avoient d'autant plus de poids qu'il étoit alors Premier Ministre du Duc Administrateur de *Holstein*. Ce Baron est fameux par ses vastes Projets, qui tendoient à ébranler l'*Europe*, aussi bien que par la mort tragique qui termina ses jours à *Stockholm*. Pendant son séjour à Berlin, il donna diverses Scènes singulières. Le Lecteur ne sera pas fâché d'en voir ici quelques unes des principales.

Le Baron de *Gortz*, s'imaginant que **CHARLES XII.** ne reviendrait plus de *Turquie*, où il étoit depuis cinq Ans, conçût le Projet d'élever le jeune Duc de *Holstein Gottorp* sur le Trône de Suède. Il envoya Mr. de *Bissegwitz* à la Cour de Russie, pour en traiter avec le Czar; mais ce Monarque regarda cette Proposition avec horreur. *Gortz* aprit ce mauvais succès dans le tems que le Roi de Suède, étoit sur le point de revenir dans ses Etats. Il craignit le ressentiment de ce Prince, si le Projet qu'il avoit tramé contre lui venoit à transpirer. Pour s'en mettre à couvert il résolut de perdre *Bissegwitz*. Il le fit rappeler, & écrivit en même tems à son Secrétaire de s'échaper sur la route avec
tous

tous ses Papiers, lui promettant une récompense proportionnée à ce Service. Le Secrétaire suivit les Ordres du Premier Ministre ; mais *Bassewitz* s'étant aperçû de la fuite, le poursuivit & rattrapa des Papiers, qui lui étoient d'autant plus nécessaires qu'il ne pouvoit justifier que par là les Ordres qu'il avoit reçû de *Gortz*. *Bassewitz* voiant de quelle manière on en usoit avec lui, ne jugea pas à propos de retourner à la Cour de *Gottorp*, mais il se retira dans les Etats du Roi de Prusse, qui lui acorda sa Protection. *Gortz*, ne voiant point de jour à se défaire de *Bassewitz*, chercha à le décréditer. Dans ce but il lui écrivit une Lettre le 14. Juillet 1714. que l'Auteur de nôtre Histoire raporte, de même que la Réponse, à cause de leur singularité. Il lui reproche : „ Qu'il se vançoit de „ l'avoir injurié par une Lettre, qu'il n'a „ vait point reçüe ; mais qu'un Home co- „ me lui ne pouvoit injurier, suivant mê- „ me les Loix du Monde les plus indul- „ gentes, n'y aiant que le Boureau & la „ Potence qui pussent venger les méchan- „ tes Actions ; à moins qu'il ne se tira „ d'affaire en choisissant les Petites Mai- „ sons. Il l'acuse ensuite de désobéissance, „ de déertion, d'infidélité, & il lui dit „ que le moindre de ses Crimes est un cas
pen-

„ pendable. Il ajoute , qu'il a retû des
 „ Souffets , qu'on l'a fait decendre un Ef-
 „ calier à coups de pieds ; qu'il n'a pas osé
 „ porter ses plaintes au Maître contre son
 „ Ministère , ni agir come les honêtes Gens ;
 „ qu'une preuve de sa mauvaise Conscience,
 „ c'est que pour se cacher il avoit grimpé
 „ jusques au Crenier d'une Aulerge où lui
 „ Gortz venoit d'arriver ; que ses Calconna-
 „ des & ses Calomnies ne le justiferoient
 „ pas auprès des honêtes Gens &c.

Bassewitz, répondant à Gortz sur le même ton , lui dit : „ Que tout le monde
 „ fait que le Mensonge ne lui conte rien ;
 „ qu'un Home charge d'autant de Crimes
 „ que lui , ne peut pas rendre un au-
 „ tre Criminel : Crimes, *disoit-il aussi*, qui
 „ selon les Loix du Monde les plus indul-
 „ gentes ne pouvoient être veugés que
 „ par la Potence & le Bourreau , a moins
 „ qu'il ne s'étranglât lui même ; qu'il est
 „ perdu d'honneur & de reputation par ses
 „ desseins chimériques & par les finesse
 „ confües de fil blanc , qui ont plongé
 „ l'Etat dans la misère ; que par les super-
 „ cheries il prostitüe la reputation du
 „ Prince & le rend la Fable de l'Europe ;
 „ qu'il dissipe les Deniers de son Maître
 „ & rend ses Sujets malheureux ; qu'il
 „ veut régler les Successions des Princes
 „ de

„ de leur vivant , au préjudice de son
 „ Maître ; qu'il entasse Crimes sur Crimes ,
 „ dont le moindre est un cas pendable ;
 „ que c'est là les Exploits de son Ministère.
 „ Il ajoute , qu'il a sacrifié à son res-
 „ sentiment la Forteresse de *Toningue* ; qu'il
 „ a condamné à la mort un Home sans
 „ conoissance de Cause & sans avoir été
 „ entendu ; qu'il fait semer des Calomnies
 „ par les vils Esclaves de sa Faveur ; que
 „ s'il y a des plaintes par raport au Mai-
 „ tre , qu'il devoit lui laisser le soin de lui
 „ demander compte de sa conduite ; que
 „ s'il y'en a à son égard , il devoit pren-
 „ dre la Voie que les Gens d'honneur ont
 „ coutume de prendre , mais qu'il aime
 „ mieux lui faire voler ses Papiers , pour
 „ empêcher que ses noirs artifices ne soient
 „ révélés ; que ses Calomnies ne le justi-
 „ fient pas ; qu'il ne le craint point après
 „ qu'il a eu la lacheté de refuser de se ba-
 „ tre , & qu'il n'a pas osé tirer vengeance
 „ de plusieurs aïrons sanglans qu'il a
 „ reçûs.

Après ce démêlé , *Gortz* retourna auprès
 de l'Administrateur. Il trouva ce Prince
 satisfait de sa conduite. Cela n'est pas
 surprenant : L'offre d'un Trône couvre bien
 des défauts. Il fut renvoyé à Berlin ; mais
 dès son arrivée , il tâcha de semer la divi-
 sion

sion entre les Ministres d'Etat, pour parvenir à de certaines vûes. Le Roi l'ayant appris en fut fort irrité. Le Général de *Grumkav* en fit avertir *Gortz* & lui insinua de se retirer. Celui ci, au lieu de le remercier de cet Avis, lui écrivit une Lettre insultante. Il lui disoit entr'autres. „ Qu'il „ n'étoit pas persuadé qu'il lui eut con- „ seillé de se retirer par un mouvement „ d'Amitié ; qu'il s'ocupoit à mettre les „ Papiers en sûreté & à se faire paier de „ ses Débiteurs, & come il étoit de ce „ nombre, qu'il lui demandoit le paie- „ ment de 4000. Ecus, qu'il ne lui avoit „ pas demandé tant qu'il l'avoit crû de „ ses Amis ; mais qu'ayant perdu son ho- „ neur, il vouloit conserver son Bien.

Cette Some avoit été gagnée au Jeu, où *Gortz* n'avoit pas plus de droiture que dans les Affaires, & on avoit de fortes raisons de croire qu'il avoit usé de tricherie. Le Général ne pût digerer cet Afront, ni l'Ingratitude de *Gortz*. Il le fit appeler en Düel. Le Lieu du Combat devoit être sur les Frontières du *Mecklenbourg*. On convint du Jour. Deux seconds furent choisis, & le Comte *Vandernath* devoit être Spectateur. Le Général envoya son Frère à *Gortz*, pour lui dire qu'on n'atendoit plus que lui. Il répondit qu'avant de se battre,

il

il demandoit ses 4000. Ecus. On lui dit qu'il les recevroit au Lieu du Combat. Là dessus il promit de s'y trouver ; mais il manqua de parole.

Le Roi informé des Menées de *Gortz* & de sa lâcheté lui fit ordonner de vuidier sa Résidence en dix heures & ses Etats en vingt-quatre. Ce fut alors que *Gortz* écrivit aux Ministres d'Etat une longue Lettre remplie d'impertinences. Il y disoit, que le Secrétaire *Thulemeier* lui aiant notifié l'Ordre de S. M. en avoit indiqué les motifs, qui étoient qu'il faisoit du *brouillamini* parmi les Ministres. Surquoi il argumendoit & vouloit prouver que cette raison, bone ou mauvaise, fondée ou non, leur faisoit plus de tort qu'à lui, & il finissoit par un démenti à ceux qui avoient ainsi informé le Roi. On voit par cette Lettre & par toute la conduite de *Gortz*, que c'étoit un Home délié ; mais fort dangereux. Aussi ne faut-il pas être surpris si ses Négociations, ses Dessesins & ses Projets pernicieux l'ont enfin conduit sur un Echafaut.

Les Rois & les Princes ne sont pas toujours si indépendans & si heureux qu'on le pense. Leur Elevation les éloigne des Affaires, & les abaisse, en les soumettant bien souvent, Eux & leur Gloire, aux Pas-

sions des Ministres audacieux, intéressés, entreprenans & brouillons. Sont-ils Ministres pour les Affaires Etrangères? Leur Administration est toujours fort périlleuse. Sont ils employés au Gouvernement de l'Etat? Leurs Fonctions sont dangereuses & ils causent souvent le trouble & le désordre. Exercent-ils la Judicature, sont ils préposés pour administrer la Justice? Leur Ministère est pour l'ordinaire suspect d'artifices indignes & d'une noire Injustice. Aussi la capacité de faire dignement le choix des Persones publiques & constituées en Dignité dans tous ces différens Postes, doit être mise au premier rang des rares Talens qui font le Sage, le Bon, le Grand Prince & le véritable Héros.

NEUCHATEL.

E. M*****.

ECLAIR-



ECLAIRCISSEMENT

Sur un Passage remarquable du Traité de l'ATHÉISME & de la SUPERSTITION, par Mr. BUDDEUS.

IL paroît depuis quelque tems une Traduction Françoisé du Traité Latin de feu Mr. BUDDEUS, célèbre Professeur en Théologie de l'Université de Jène, sur *l'Athéisme & sur la Superstition*. L'Ouvrage est intéressant, & ceux qui ne peuvent p^r lire l'Original verront avec plaisir cette Traduction. Elle est de la main de Mr. PHILON, ci devant Docteur de Sorbone. Elle est dédiée au DUC de SAXE WEIMAR, dans les Etats duquel cet Ecclesiastique s'est retiré, & qui y a été favorisé du Prince. Cette Edition est de Hollande, & fort belle, soit pour le Papier, soit pour la netteté des caractères. On voit à la tête un Avertissement où ce Docteur, après avoir beaucoup loüé l'Original de Mr. *Buddem*, parle aussi d'une manière assez avantageuse de sa Traduction.

„ J'espère, dit-il, que l'on trouvera

„ dans la Traduction de cet Ouvrage , ce
 „ que l'on peut raisonnablement prétendre
 „ d'un Traducteur , la pureté du Langage,
 „ la netteté du Discours & la fidélité à ex-
 „ primer scrupuleusement en François les
 „ pensées & les sentimens de l'Auteur,
 „ autant que la différence des deux Lan-
 „ gues l'a pû permettre; & lors que je
 „ n'ai pû traduire littéralement le Texte
 „ Latin , sans blesser le génie de la Langue
 „ Françoise , je me suis fait une Loi
 „ inviolable de bien faire entendre & d'ex-
 „ primer avec énergie le sens de mon Au-
 „ teur , sans y mêler de mauvaises Para-
 „ phrases. Le Lecteur équitable & dés-
 „ intéressé en jugera , car c'est à son juge-
 „ ment qu'on en appelle.

Je ne prétens point faire la Critique de
 cette Traduction. Je l'ai lue avec la pré-
 vention favorable que m'avoit donnée le
 Traducteur lui même , mais un peu rapi-
 dement , parce que j'avois déjà lu le Trai-
 té même de Mr. *Buddens* , & que la Ma-
 tière n'étoit pas tout à fait nouvelle pour
 moi. Mais je ne saurois dissimuler qu'il y
 a quelques endroits de cette Traduction
 où je me suis trouvé embarrassé. En voici
 un , par exemple , qui est curieux par lui
 même , & par la méprise du Traducteur.
 Mr. *Buddem* rapportant divers traits de su-
 per-

perstition, nous parle de celle de quelques Persones qui prétendoient autrefois avancer la Mort de leur Ennemis, en récitant le Psaume CIX. qui est un tissu d'Imprécations. Il cite là dessus une menace faite par quelques Moines contre LEON X. & qu'il a tirée du Livre intitulé, *Epistolæ obscurorum Virorum.* „ Come il sembloit que le Pape „ favorisoit *Reuchlin*, dit une de ces Let- „ tres, un Moine Ennemi mortel de ce „ Savant, ne fit pas difficulté de dire, *Je „ ne crois pas que le Pape soit si fou que de le „ soutenir & de le protéger; si pourtant il ve- „ noit à le faire, nous lirions tous les jours „ contre lui dans nôtre Ordre le Psaume CIX.* „ CALVIN raporte que cela étoit fort „ en usage parmi les Franciscains *. Ce „ n'est pas un secret, dit-il, que si quel- „ qu'un a un Ennemi capital, dont il a „ juré la perte, de charger un de leurs „ Moines de lire tous les jours ce Psaume. „ Je sai, ajoute-t-il, qu'une Dame Françoisse „ de la première qualité, avoit des Franciscains „ à ses gages, qui se servoient de ce Psaume, „ pour faire des imprécations contre le FILS „ de DIEU **.

On ne sauroit lire ces dernières paroles sans frémir. Voilà une horreur digne de

A a a 3 tout

* Voyez le Coment. de Calvin sur le Ps. CIX. v. 6.

** Pag. 319. de la Traduction.

tout l'Enfer, & telle que l'on doute si ce lieu affreux a assez de supplices pour la punir. Quelle rage ne faut-il pas pour se porter à de tels excès ? Des Religieux gagez pour faire des imprécations contre leur Sauveur ! La Nature peut-elle produire de semblables Monstres ? Outre l'impiété diabolique qu'il y a là dedans, on y trouve encore le dernier degré d'extravagance. Le but de ceux qui emploioient ce Psaume come une espèce d'Enchautement, étoit de causer la Mort à un Ennemi. Et où est le Furieux qui puisse avoir un semblable dessein contre le Fils de Dieu glorifié ? Il ne faut pas prêter aux Homes des impiétés tout à fait contradictoires. Pour avancer des Faits qui soulevent autant tous les Lecteurs que l'Exposé que l'on vient de donner au Public, il faut avoir de bones preuves. Un Catholique Romain, qui lira cette Traduction, ne manquera pas de s'en prendre à *Calvin*. Il dira sans hésiter que la chose est si peu vraisemblable, qu'on ne sauroit la regarder que come une Calomnie, contre cette Dame & contre les Religieux, qu'on prétend qu'elle emploioit à ce diabolique usage.

Je demande pardon au Traducteur ; mais assurément il devoit relire plusieurs fois son Original, avant que de coucher un semblable Fait sur le Papier. On peut
som-

teur qui avoit eu en France l'imagination échauffée par la Bulle *Unigenitus*, croioit que par tout où l'on trouvoit ce titre, il devoit avoir le même sens qu'à la tête de la *Constitution*. En traduisant littéralement le Passage de *Calvin*, il ne signifie que ceci, Qu'une Dame d'une haute naissance en France avoit à ses gages quelques Cordeliers, qui se servoient des paroles du Psalme CIX. pour faire des imprécations contre un Fils unique qu'elle avoit, & dont elle souhaitoit la Mort. S'il reste encore quelque doute sur la pensée de *Calvin*, on n'a qu'à consulter la Traduction Française de son Comentaire, qui parut trois ou quatre années après l'Original Latin. On y trouvera ce que je viens de dire. Le Traducteur de ce Comentaire doit avoir bien pris la pensée de *Calvin*, qui vivoit encore quand cette Traduction parut, & qui doit l'avoir revue.

J'avoue qu'à la première lecture du Texte Latin, je me trouvai tenté, par l'horreur même de l'Action, de supposer que ce Fils unique qu'on vouloit faire mourir, appartenoit à quelque autre qu'à la Dame même. Mais outre qu'on a des exemples de ces Mères dénaturées, qui n'ayant qu'un Enfant, voudroient le voir mourir, le tour de la Phrase Latine va à
donner

doner ce Fils unique à la Dame elle même, & non à l'Enfant de quelqu'un que *Calvin* n'auroit pas voulu désigner plus clairement.

On demande sur quoi pouvoit être fondée une Superstition aussi condamnabile que celle-là. Comment pouvoit on s'imaginer que de semblables Imprécations auroient leur effet? La Réponse à cette Question, c'est que c'étoit une opinion fort ancienne que les Malédiction, les Charmes, les Enchaumens de ceux que l'on regardoit come inspirés par quelque Esprit, bon ou mauvais, avoient une grande efficacité. On croioit que ces Imprécations operoient d'une manière sensible, non seulement sur les Persones particulières, mais encore sur le Bétail, sur les Fruits de la Campagne, & même sur un Peuple entier. C'est en conséquence de cette opinion que *Balac* vouloit que *Balaam* maudit le Peuple de Dieu*. Des Imprécations que l'on regardoit come inspirées, pouvoient donc, suivant l'opinion des Superstitieux, devenir funestes à un Ennemi, en les lui appliquant par une récitation réitérée des Psaumes qui les renferment.

C'est quelque chose de singulier que les effets que l'on a attribués à certaines paroles, des effets même physiques. On a prétendu

* Nombres XXII. 6.

que quelques mots mystérieux prononcés entre les dents guérissent quelques Maladies, come une Entorse ou une Dislocation. Quelques Versets des Psaumes écrits sur un Papier, & entrelardés du nom de quelques Saints, & de plusieurs figures de la Croix, doivent rendre invulnérables les Soldats qui auront sù se munir de ce préservatif. Un Auteur ancien * qui a fait un Traité d'Agriculture dit, que pour empêcher le Vin de tourner, il n'y a qu'à mettre au Tonneau pour étiquette ce Passage du Psaume XXXIV. *Savourez & voyez combien le Seigneur est bon.*

Mais voici un effet tout autrement important, attribué à quelques endroits privilégiés des Psaumes. ERASME nous apprend que de son tems il y avoit des Dévots qui se figuroient qu'en récitant tous les jours sept Versets choisis de ce Livre, ils ne pouvoient pas manquer le Paradis. C'est dans *l'Eloge de la Folie* qu'il nous a conservé cette Opinion superstitieuse, & elle y est fort bien à sa place. Il fait là dessus un petit Conte, qu'il avoit aparemment tiré de la Légende. On débitoit que cette belle découverte, si comode pour obtenir le Ciel à bon marché, étoit pourtant du Démon lui même. Du moins il

* Pallade.

il s'en vanta un jour auprès de ST. BERNARD, à qui il faisoit beaucoup valoir son Secret magique, mais sans vouloir lui indiquer ces Versets si intéressans. Il piqua par là la curiosité du Saint, mais il refusa absolument de la satisfaire. Le Saint qui en savoit plus long que ce Démon-là, lui arracha son secret d'une manière fort ingénieuse. *Je t'atraperai bien*, dit ST. BERNARD, *je réciterai tous les jours le Psautier d'un bout à l'autre, & par conséquent les sept Versets à qui tu atribues une si grande efficacité.* Sur cela, dit la Légende, le Démon qui se vit pris pour Dupe, craignant d'avoir donné lieu à une si belle Dévotion, aima mieux encore révéler son Secret *.

Il semble qu'il seroit plus naturel d'attribuer au Démon d'avoir appris aux Homes à se servir du Psalme CIX. pour faire périr un Ennemi, que de nous dire que c'est de lui que l'on tient une manière abrégée & comode de se sauver. L'usage de ces Imprécations entre mieux dans son Caractère. Si elles ne faisoient aucun mal à celui qu'on avoit en vûe, elles ne pouvoient pas manquer du moins d'être funestes à ceux qui les emploioient, & de cette manière l'Ennemi du Genre humain seroit toujours venu à son but. La découverte est assurément digne de lui.

DOM

* Eloge de la Folie, pag. 121.

DOM CALMET, dans son Comentaire sur ce Psaume, nous apprend que l'Eglise s'en servoit autrefois contre les Usurpateurs des Biens Eclésiastiques. Dans les Chartes qui se faisoient au profit du Clergé dans les IX. & X. Siècles, on avoit acoutumé d'inferer plusieurs Imprécations de ce genre contre ceux qui viendroient à enfreindre les Clauses convenues, ou aliéneroient les Biens qui devoient rester à l'Eglise. Les Moines faisoient mettre dans leurs titres des Malédictiones éfraiantes, & dont la seule lecture fait horreur. On voit dans *l'Histoire des Evêques de Nimes* un Echantillon de ces Imprécations, qui renchérit de beaucoup sur le Psaume CIX. Le Donateur y souhaite „ que celui qui auroit formé le „ dessein de faire l'aliénation, s'atirât la „ haine de Dieu; qu'après sa Mort il descendit aux Enfers pour y souffrir les peines des Dammés, & y être autant tourmenté que *Datan*, *Abiron* & le perfide *Judas*; que pendant sa Vie son Corps „ fût couvert de Lèpre, que l'entrée de „ l'Eglise lui fut défendue, & que son „ Nom fut éfacé du Livre de Vie *. Voilà un terrible formulaire. Les Ecclesiastiques qui l'avoient dicté ne conoissoient guère l'Esprit de l'Evangile, & on peut bien leur

* Histoire des Evêq. de Nimes. Tom. I. pag. 107.

leur apliquer la Censure que fit le Sauveur à deux de ses Disciples qui vouloient faire descendre le Feu du Ciel sur les Samaritains qui s'oposoient à leur passage, & qui ne vouloient pas les recevoir : *Vous ne savez*, leur dit-il, *de quel Esprit vous êtes animez* *.

Le Père Bénédicte que nous venons de citer nous apprend encore que l'Eglise se seroit autrefois du Pseaume CIX. dans la déposition des Evêques. On y trouvoit un Verset ** qui paroissoit fort convenable à la circonstance : Au lieu de le traduire simplement come a fait notre Version, *Qu'un autre prenne sa Charge*, on lit dans la Vulgate, *Qu'un autre prenne son Episcopat*. Reste à savoir coment on lui apliquoit le Verset suivant, *Que ses Enfans soient Orphelins, & que sa Femme devienne bientôt Veuve*. Il n'y a pas aparence que la Famille de cet Evêque déposé fut aussi complete que celle de ce Prelat à qui un Voiageur avoit fait visite, & dont il dit dans la Relation de son Voiage, *Vidi Episcopum, Episcopam & Episcopulos*.

G E N E V E.

LETTRE

* Luc. IX 55.

** Vers. 8



L E T T R E

*A l'occasion de l'Essai sur l'Utilité du Jeu. **

ENfin, MONSIEUR, j'ai lu l'*Essai sur l'Utilité du Jeu* : C'est un peu tard, puis qu'il est public depuis huit Mois ; mais il y a de fort bones choses qui le font depuis huit cent Ans & que je ne lirai peut être jamais. Je suis bien aise que celle-ci ne m'ait point échapé, & je vous remercie de me l'avoir indiquée. L'Auteur paroît Home d'Esprit, & fait écrire avec ce tel & cette naïveté, qui fait le bon goût dans les Ouvrages de ce genre. Vous trouverez l'Eloge un peu froid, mais un Ecrivain qui ménage si peu les plaisirs des honêtes Gens, ne doit pas en attendre de plus flatteurs, & c'est bien asses de rendre justice à la forme d'un Ouvrage, quand on est mécontent du fond. Je n'aurai pas beaucoup de peine à faire voir que j'ai lieu de l'être, & l'engagement où je suis entré de vous dire mon avis sur cette Piece, emporte celui de le justifier. Mais

* Brochure Ironique & Anonyme qu'on a lue dans le Journ Helvétique du Mois d'Octobre 1740.

Mais avant que de passer outre. A quels Jeux , s'il vous plait , en veut on ? Est ce aux Jeux de Hazard , ou à ceux de Commerce ? Est ce à l'excès , ou à l'usage moderés des uns & des autres ? J'ai d'abord crû qu'il n'étoit question que des premiers , parce qu'il n'y a guères que ceux là , qui rassemblent les Persones de tout Ordre : Mais les Mots de *Codille* , de *Sans prendre* , de *Repic* & de *Capot* , m'auroient fait juger ensuite qu'il étoit plutôt question des Jeux de Commerce que de ceux de Hazard , si je n'avois pas trouvé une Table de Pharaon au bout de la Satire. On diroit aussi , qu'elle ne tombe que sur les derniers excès , quand on pese les désordres qu'elle impute au Jeu , en feignant d'en vanter les utilités. En éfet , des Gens qui en font leur *unique Occupation* , des *Juges qui y passent l'inuit* ; des *Pères & des Mères qu'il tient continuellement hors de chés eux* &c. n'auront garde de mettre des bornes à une Passion qui les domine à ce point : Mais les Dames , & sur tout les jeunes Dames , ne vont guères au Jeu que sur la fin de la Journée , quand elles ont rempli leurs Devoirs domestiques , & qu'elles ont besoin de quelque délassement : On ne les ménage pourtant pas plus que les autres. C'est donc à un usage assés moderé , aussi bien qu'aux excès
du

du Jeu que l'on en veut, & le file même de la Satire l'insinue déjà. La Raillerie est propre à corriger le Ridicule, mais non pas le Vice. L'un n'est guères qu'un défaut extérieur, superficiel, que la Mode, ou de fausses Idées sur les bones Manières & sur le vrai Mérite introduisent; mais il interesse peu le Cœur, & par cette raison, il se détruit presque aussi aisément qu'il se fait sentir. Le Vice prend bien d'autres mesures pour défendre son Poste: Il séduit tous les Penchans naturels, il met le feu à toutes les Passions, il s'empare de l'Homme tout entier & ne lui laisse envisager d'autre Félicité que celle qu'il lui promet. C'est le cas du goût pour le Jeu, quand il est capable de faire oublier à quelqu'un les Devoirs de son Etat & de son Emploi. Croiés vous que quelques Traits ironiques viennent à bout de lui faire lâcher prise? L'Auteur de l'Essai a trop d'Esprit pour s'en être flaté. C'est donc l'Amusement qu'il a voulu dauber, & s'il se jette quelquefois sur l'excès, c'est qu'après tout, il n'y avoit pas assés de mal à dire du Jeu en lui même; il faloit bien doner de tems en tems le change, en se déchainant contre l'abus. Mais que produira cette petite supercherie? Les Coupables se moqueront du badinage, eux qui sont à l'Epreuve des Loix, de l'Honneur

neur & de la Religion. Les autres verfont que la plûpart des traits lancés contre le Jeu, ne portent que peu ou point fur le leur: Ils trouveront mauvais qu'on n'ait point fait cette diftinction: Ils la feront eux mêmes, & ne prendront aucun Interêt au succès d'un Discours qui les envelope dans une Censure qu'ils ne méritent pas.

En éfet, Monsieur, nous favons auffi bien que l'Anonime, que *l'Oisiveté est la Mère de tous les Vices*; qu'elle est indigne d'une Créature railonable; qu'en qualité d'Homes, de Chrétiens, de Citoïens, de Péres ou de Mères, de Riches ou de Pauvres, de Magistrats ou de Particuliers &c. nous avons tous un grand nombre de Devoirs; qu'on n'est digne du Nom que l'on porte, du Rang que l'on tient, & du Poste que l'on ocupe, qu'autant que l'on en connoit les Engagemens, & qu'on a soin de les remplir; que leur Etude & leur observation, prend nécessairement beaucoup de tems & n'est pas compatible avec un Jeu continuel. A entendre les Prédicateurs & tous ceux qui se mêlent de censurer le Genre - humain, vous diriez que ces grandes Vérités n'ont été révélées qu'à eux: Quelle pitié! Nous les leur apprendrions au besoin. Et quand il ne nous arriveroit pas souvent d'en parler d'un air & d'un ton

pénétré, nôtre conduite ne garantit-elle pas ce que nous en pensons? Je ne suis assurément pas l'Homme de ma sorte le plus scrupuleux & le plus réglé, & je joue tous les jours; mais il s'en faut bien que ce soit là ma grande, beaucoup moins mon unique occupation. Dès les neuf heures du matin, je suis en état de donner dans ma Maison les Ordres nécessaires, de faire quelque lecture, ou d'aller aux fonctions de mon Emploi: C'est à quoi se passent trois mortelles heures. On n'exigera pas que je m'occupe d'Atâires sérieuses sur le *Diner* & avant trois heures après midi: Ce tems est nécessaire au Corps, dont je ne vois pas que Messieurs les Censeurs négligent de prendre soin. Au repos de la Méridienne succède le délassement du Jeu: On ne le comence point avant quatre heures, & il ne dure guères jusques à huit: C'est à dire, qu'on ne lui cède précisément que le tems qui s'écoule le plus vite dans la Journée, & qu'on destine au travail celui qui marche le plus lentement. Chacun fait que les Heures du matin sont beaucoup plus longues que les autres: On en rend de fort bones raisons dans l'Astronomie, mais sans entrer dans ce détail, j'ai souvent trouvé, par un calcul très exact, que je done neuf heures ordinaires à l'Occupation,

&

& une au Jeu. C'est parmi nous la Vie de la plûpart des *Persones come i' faut*, & vous paroît-il, Monsieur, qu'il y ait là le mot pour rire? Il est vrai que les Gens de Lettres, les Laboueurs & les Artisans s'occupent encore davantage, mais nous ne sommes rien de tout cela, & dans le fond, si tout le monde partageoit leurs travaux, je ne sai qui en profiteroit, ni par conséquent, en quoi ils seroient beaucoup plus utiles que le Jeu ne l'est à présent. Nous jouons quelquefois après souper, mais cela est rare, & quand il le seroit moins, je ne vois pas où seroit la Sageesse de ronfler au lit, ou de courir tous les risques de la Promenade au clair de la Lune, de danser, ou de se gâter les yeux sur un mauvais Livre, plutôt que de jouer. Je ne prétens point excuser les *Juges qui dorment à l'Audience, après avoir joué toute la Nuit*; ni les *Avocats qui aux graces inutiles de la Vraie Eloquence, ont substitué la Force de la parole*. Ces derniers peuvent avoir incomodé l'Auteur, mais ce n'est pas la faute du Jeu, qui ne grossit la Voix de personne. Les autres ne méritent pas la place qu'ils remplissent, & ce seroit à ceux qui en ont le pouvoir d'y mettre ordre, en la leur ôtant; mais il faut espérer que si le *Someil* les garantit des so-

phismes d'une Partie, il ne leur fait point perdre les bones raisons de l'Adverse, moiennant quoi il n'y a point d'Ironie ici, & l'on nous apprend réellement un très bon éfet du Jeu le plus excessif; mais les plus mauvaises choses peuvent en operer quelquefois de bones, sans le devenir elles mêmes.

La fureur du Jeu me paroîtroit toujours pernicieuse à la Societé, quand elle ne seroit que nuire à l'Education des Enfans, come on voit bien que l'Auteur s'en plaint; mais cette plainte ne nous regarde point. Nous sentons toute l'importance de nos Devoirs à cet égard, & si quelques Personnes y manquent, ce n'est point à nos Jeux de Commerce que l'on doit s'en prendre. Ils ne nous empêchent guères de voir nos Enfans le matin, ni de leur donner les Maitres nécessaires. Je puis assurer que ceux des miens me content plus chaque Année, que je ne pourrois perdre dans vingt jours d'un malheur opiniatre: D'ailleurs nous avons soin de les introduire de fort bone heure dans nos Compagnies: Par ce moien les soins de plusieurs se réunissent sur chacun d'eux, & nous éduquons réciproquement nos Enfans respectifs. Aussi la Generation prochaine sera-t'elle beaucoup plutôt & mieux formée sans

ſans comparaiſon , que les précédentes ne l'ont été. Tout le monde en convient. Nous avons actuellement plus d'une jeune Fille, capable de faire faire une Bête à ſon Père, dans un âge où ſa Mère n'étoit encore qu'une petite Bête elle même.

Je ne ſai de quelle nature étoit chez vous la Galanterie des Siècles paſſés, mais je doute que nos Demoifelles de 15. à 20. Ans aient rien à regretter ſur cet article. Elles ſavent encore auſſi bien qu'on l'ait jamais ſû qu'un Cavalier eſt bon à autre choſe qu'à jouer *ſans prendre*. Pour les plaintes de vos *Agnés* de trente ans, elles n'ont rien de particulier au tems où nous vivons, & ſi c'eſt le goût du Jeu qui nuit à l'eſet de leurs charmes, il faut que ce goût ſoit bien ancien & bien naturel à l'Home. La Verité eſt, que tout déplaît à qui n'eſt plus jeune. Les choſes ne changent guères, & valent bien ce qu'elles étoient auparavant, mais nous avons changé nous mêmes, & dès lors elles ne ſauroient plus faire la même impreſſion ſur nous : Ainſi, Monsieur, la Colère des deux Dames de nôtre Auteur eſt tout auſſi raifonnable, que ſi elles trouvoient les Glaces de leurs Miroirs plus mauvaiſes qu'autrefois.

Cette idée me conduit naturellement à

la Note où il nous apprend que les Dames d'un certain âge disent que l'on ne voit plus aujourd'hui d'aussi beaux Visages qu'on en voyoit de leur tems. Il veut bien les en croire sur leur parole , parce que cela lui fournit une nouvelle acufation contre le Jeu , à qui il fait entendre , qu'on pourroit bien attribuer ce dépérissement de la Beauté. Sans prétendre anticiper sur la Dissertation qu'il nous promet là dessus , j'avoüe d'abord que nos Cartes sont généralement très mal peintes , & qu'un Mari qui fixe la *Dame de Carro* , tandis que sa Femme n'a des yeux que pour le *Fol de trefle* , ne préparent pas de belles Phisionomies à leurs Enfans ; mais , après tout , c'est la faute des Cartiers , & non pas celle du Jeu. Que la Police n'y remédie t'elle. J'ai cent fois admiré qu'elle ne s'en soit pas encore avisée , & que les meilleurs Graveurs ne consacrent pas leur Art à une occupation de cette conséquence : Ils y trouveroient leur compte , tout autant qu'à graver les Chenilles de Mr. DE REAUMUR . ou les Estampes des Discours sur la Bible. Et si la Beauté de nos Filles à venir , peut contribuer à rendre les Mariages plus fréquens , les Cartes répareroient d'un côté , le mal qu'elles font de l'autre , s'il est vrai , come on le dit dans l'Essai ,
que

que l'on se marie beaucoup moins, depuis que le goût du Jeu est si répandu.

Pour moi je suis très éloigné de convenir du fait. On joue aux Cartes en France depuis plusieurs Générations *, & ce Roïaume est aussi peuplé que jamais, & nôtre País, où l'on joue depuis plus de 50. ans, ne l'est pas moins qu'autrefois. L'Auteur dira peut être, come il l'a déjà fait, que c'est le Tiers Etat qui foisonne; mais chacun fait qu'au contraire le nombre des Familles Paisannes diminue tous les jours, tandis que celui des Maisons Nobles croit à vüe d'œil. Le Jeu ne nuit pas à cela, très certainement. Ils ne seroit même pas impossible de faire voir qu'il y a bone part; mais je ne veux pas qu'on me soubçone de plaider sa Cause avec la Passion qui anime son Adversaire contre lui. D'ailleurs, quand j'aurois démontré ce que je ne fais qu'insinuer, je n'en serois guères plus avancé, avec un Home qui ne voit pas ce que le Public gagne à la multiplication de la Noblesse, sous prétexte qu'elle ne fait rien pour son Service. C'est une insulte bien démentie, par ce que je vous ai dit de nôtre manière de vivre. Mais nous

* On dit que le Jeu de Cartes fut inventé pour amuser CHARLES VI. Roi de France, dans les accès de la Melancolie. Ce France mourut en 1422.

nous sommes déjà vengés : L'Auteur n'a pas pû nous la faire sans gâter son Ironie, par une Contradiction palpable. Quand il accuse un Gentilhomme d'être *désœuvré*, parce qu'il jouë plus que les Artisans, a t'-il oublié que six pages plus haut, il faisoit semblant de regarder le Jeu, come une Occupation importante ? Nul Home sensé ne s'en fait cette idée ; mais l'autre extrémité, où l'on se jette ici est aussi déraisonnable que contraire à la première. Si la Noblesse emploïoit trop de tems au Jeu, elle auroit tort. je ne le nie pas ; avec tout cela on ne devoit point dire, *Qu'elle vit dans la fénéantise* : L'Expression est grossière, & ne peut être employée qu'en parlant des Gens du comun qui feroient la même faute. Pour peu qu'on ait d'Equité, on n'exigera point que les principaux Membres de la Société, ceux pour qui elle est principalement faite, travaillent pour elle come les moindres. C'est aux Mains & aux Pieds à agir ; le Ventre demeure en paix & se fait servir par le reste du Corps. Ce n'est pas qu'il n'ait aussi ses fonctions, mais s'il les néglige pour ses Plaisirs, on n'en parle point avec la même dureté, que s'il étoit question d'une partie moins considerable. Après tout la Bourgeoisie peut bien avilir les qualités de l'Esprit & du Coeur, en préten-

dant

dant obtenir par son travail ce que nous devons à la Naissance; pourquoi n'annoblirions nous pas, au contraire, quelques défauts difficiles à éviter dans nôtre état, mais qui ne conviennent point au sien?

Le reproche que l'Anonime fait au Jeu d'être une Ecole d'impatience & d'emportement, n'est pas mieux fondé que les autres. Les foibles du tempéramment y paroissent come par tout ailleurs, mais il ne les produit pas; come le Commerce où l'Etude des Loix ne sont point cause des friponneries des Marchands, ni de celles des Procureurs: Bien loin de là; s'il arrive aux Malheureux ou aux Dupes, de marquer leur dépit par des mouvemens ridicules, & par des imprécations, ce n'est point dans les Maisons de nôtre País où l'on joüe le plus. On s'y fait une Loi de manières toutes oposées. La qualité de *beau Joïeur* y passe pour aussi essentielle à un Galant Home qu'aucune autre que ce soit; & tel y perdra dans une Partie son Révenu d'un Mois, l'espérance de son Boucher & de sa Boulangère, sans changer de couleur & sans fourciller, qui doneroit vingt coups de pied à son Valet, s'il avoit brûlé une Aluette par les deux bouts: Preuve évidente que sa tranquillité n'est point l'efet d'un défaut d'Oeconomie, mais le fruit d'une belle

Edu-

Education, du Commerce des honêtes Gens, & des profondes Réflexions qui ont été faites jufques ici fur les Bienféances du Jeu.

Je conçois, par le coup de bec que l'on donne dans cette même page à vos Prédicateurs, qu'ils jouent chés vous, come les autres. A mon avis, ils feroient mieux de s'en abstenir: Un Divertiffement, qui n'a rien de mauvais, peut n'être pas afforti à la gravité du Ministère; mais c'est bien pis, s'ils le condamnent dans les Gens du Monde, tandis qu'ils se le permettent à eux mêmes, come nôtre Auteur l'affure fans détour. On ne voit rien de pareil ici. Nos Ministres ne jouent point, mais trop préoccupés, pour ne pas souffrir que leurs Enfans le fassent, ils ne prêchent guères que contre des excès, où il n'arrive ni à eux, ni à perfonne de tomber. J'ai de la peine à croire qu'ils jurent en Chaire dans vôtre Ville; c'est pourtant ce qu'on infinue au même endroit, en difant qu'ils retiennent dans leurs Discours publics *la force & l'élegance* de la Diction, qu'ils ont prife au Jeu, après avoir affés fait entendre que cette *force & cette élégance* confifte dans *des figures de Rhétorique peu convenables* à un Orateur, c'est à dire aparemment, dans les Imprécations. Ces Messieurs se défendront eux mêmes, s'ils le trouvent à propos, mais celui

celui qui a écrit peu de tems après nôtre Anonime sur le même Texte que lui, auroit tout aussi bien fait de justifier ses Confrères, que de nous permettre le Jeu avec des limitations qui le rendroient inutile à nos plaisirs.

Je ne sai coment interpréter le dernier badinage de l'Essai : Il dit que *les Femmes peuvent tirer du Jeu beaucoup de fruit, par rapport au silence & à la circonspection.* Est ce une Ironie ? Mais n'est il pourtant pas vrai que le Jeu demande un certain degré d'application, qui ne permet pas de se livrer à toute la légèreté de son Esprit & de sa Langue, & qu'il est utile en cela, come un simple Amusement peut l'être ? A t'on donc voulu louer sérieusement le Jeu par cet endroit ? Mais c'est ce qu'on ne doit pas attendre d'un Ennemi aussi déclaré ; & pour faire voir que si l'on ne craint pas ses Railleries, on recherche encore moins ses Eloges, je ne souscrirois point à celui-ci, sans de grandes exceptions ; car l'on doit avouer que le Jeu nuit beaucoup à la Conversation, & qu'il est capable d'en faire perdre le goût & l'Esprit. Il est visible que c'est là son côté foible, nous n'en sommes pas Esclaves au point de nous aveugler là dessus, mais l'inconvénient n'est pas sans remèdes : Les bones Compagnies
font

font usage des plus naturels : Ils consistent à donner quelques momens à la Conversation générale, en attendant que l'Assemblée soit formée, & les Parties faites. On boit & l'on mange dans cette atente ; mais l'Esprit a son tour dans les intervables, & vous nous ferés bien la justice de croire, que si ce n'est pas une Ecole d'Eloquence, pour parler le Langage de nôtre Auteur, c'en est une de *délicatesse & de bon goût*. Si vos OLIMPES & vos EGLES, ne savent pas dire quatre mots de suite à propos, ni s'abstenir de la Médifance, il faut que les nôtres aient plus d'Education, & nos Homes sont très capables ou de la leur donner, ou d'en prendre d'elles : Aussi ne trouvera-t'on point que les sujets de leurs Entretien, la politesse & le calme qui y règnent, le sel & les graces qui les assaisonnent démentent l'opinion que l'on doit avoir de la Culture des Gens de leur sorte. La Médifance peut s'y glifser quelque fois, mais elle n'y est point acueillie. L'Auteur ne nous en estimera pas davantage, car s'il se déclare contre ce Vice dans le Discours que j'examine, il a changé d'avis dans un autre qui l'a suivi de près & dans lequel il a pris à tache de justifier la Médifance. Moins inconstans que lui, nous nous mettons au Jeu dès qu'elle paroît, toujous bien convaincus *qu'il vaut mieux joier que médire*, c'est à dire, qu'il y a plus de Noblesse à donner des ateintes à la Bourfe qu'à la Réputation du Prochain.

Le

Le Projet par lequel l'Anonime finit son Effai n'aura point, come il le craint, le sort de ceux de l'Abé de ST. PIERRE. Il est actuellement exécuté en grande partie. Come chacun jouë, il seroit mal-aisé qu'un Jouëur n'eut pas la première Place dans les Assemblées publiques. Celles où on la dispute au privilège incontestable que nous avons de nous divertir plus souvent que les Ordres inférieurs, ne sont point honorées de nôtre présence. Les Dettes du Jeu, sont aussi très privilégiées, non, à la vérité, par les Loix Civiles; elles sont trop Bourgeoises, pour en venir jamais là, aussi ne sont elles pas Règle pour nous; mais par un usage conforme aux notions les plus communes de l'Equité: Car les Dettes du Jeu ne portant point d'Interêt, il y auroit une injustice palpable à ne pas les paier avant toutes les autres, dont les Rentes dédomagent toujours nos Créanciers de ce qu'ils risquent pour le Fond.

A l'égard des Filles qui se distinguent par le Jeu, l'Etat n'a que faire de les marier, elles ne joueroient pas, si elles manquoient de fortune. En tous cas, on pourroit les doter de l'Argent des Cartes; cela seroit plus honête, pour des Demoiselles, que d'avoir recours au Public. Vous voila, Monsieur, au bout de cette longue Epitre. Je vous en félicite & suis &c.

Le 18. Juillet 1741.

F. L. A.
O D E



O D E

SUR LA LIBERTE.

Liberté, c'est sous tes auspices,
 Que l'Homme jouit des délices,
 De l'Abondance & de la Paix :
 O ! Qu'heureux est le Peuple sage,
 Qui fait en c nserver l'usage,
 Sans abuser de tes bienfaits !

Tu fais la force de nos Villes :
 Des TELLS *, des BRUTUS, des CAMILLES,
 Ta main couronna les travaux :
 Sur tes pas marche la Victoire ;
 Le Citoyen vole à la Gloire,
 Quand il combat sous tes Drapeaux.

Tout vit content sous ton Empire :
 Le Goût, les Sciences, la Lire,
 Sont animés par tes regards ;
 C'est toi qui bannit l'ignorance ;
 Tu fais fleurir, par ta présence,
 Et le Commerce & les Beaux Arts.

Dans

* Guillaume Tell est l'Auteur de la Liberté dont la Suisse jouit encore : Il tua d'un coup de Flèche le Gouverneur qui l'oprimoit. Ce grand Evénement arriva l'An 1307.

Dans le calme que tu fais naitre ,
 Tircis, sur sa Flûte champêtre ,
 Chante ses innocens loifirs :
 Il nous retrace l'heureux Age ,
 Où l'Home goûtoit fans partage ,
 De vrais , de tranquiles plaifirs.

Seule , la Raifon le rend libre ;
 Seule elle forme l'équilibre ,
 Qui maintient la Societé :
 Sans elle , d'injustes Caprices ,
 L'Erreur , les Paffions , les Vices ,
 Fouleroient au pied l'Equité.

Oui ! Quand l'Home aveugle & barbare ,
 De la fole Erreur qui l'égare ,
 Suit le Torrent impétueux ;
 Cette Liberté qu'il ateste ,
 N'est qu'un Efcavage funefte ,
 Sous l'apas d'un Nom faftueux.

Jadis les Mortels indociles ,
 Erroient fans apuis , fans aziles ;
 Ignorant l'Ordre & le Devoir :
 La Force faifoit feule un Maitre ;
 Mais Ciel ! Combien de Maux vont naitte ,
 De ce Tiranique Pouvoir ?

Que vois je ! la Difcorde altiére ,
 Dirige vers nous la Carrière :
 De fes Traits qui peut nous couvrir ?
 Ce feront des Loix équitables ;
 Bannières fermes , respectables ,
 Que le Crime n'ofe franchir.

Vous,

Vous , dont j'honore le Courage ,
 Vous qui craignez de l'Esclavage ,
 La Honte , l'Inhumani té ;
 Redoutez aussi la Licence ,
 Les Cabales , la Violence ,
 Fruits amers de l'Egalité .

Quels troubles , quelle Guerre affreuse ,
 De vôtre Patrie orageuse ,
 Romains nous montre les horreurs !
 Le Frère est trahi par son Frère ,
 Le Fils , sans respect pour son Père ,
 Le sacrifie à ses fureurs .

Marc - Antoine , Octave , Lépide ,
 A la Gloire la plus solide ,
 Immolez vos ressentimens :
 Un Cœur que le Crime déchire ,
 A la Puissance qu'il désire ,
 Doit égaux ses sentimens .

Que le Ciel vengeur vous arrête !
 Ha ! du moins respectez la Tête ,
 De Brutus & de Cicéron :
 Mais le Fer a tranché leur Vie .
 Quoi , leur Amour pour la Patrie ,
 Vous paroît une trahison !

Triumvirs , ce Pouvoir immense ,
 Elevé sur la Violence ,
 Par son poids est précipité :
 Tant qu'un Citoyen vit encore ,
 Vôtre Crime le deshonore ,
 S'il n'en punit l'énormité .

Brûlant d'Amour pour sa Patrie,
 Sous les coups de la Tiranie
 Son Cœur n'est jamais abatu :
 Il ne craint que l'Être suprême ;
 Les Fers, les Tourmens, la Mort même,
 Immortalisent sa Vertu *.

Cette Liberté si vantée,
 Par tous les Peuples respectée ;
 De l'Homme assure le bonheur :
 Peut il, à lui même contraire,
 Céder au Pouvoir arbitraire,
 Ses Bieus, ses Jours, & son Honneur ?

Non, ce qu'il tient de la Nature
 Ni la Fraude ni la Torture,
 N'ont pas droit de le lui ravir :
 Nous sommes Fils du même Père,
 Sous un Joug dur & sanguinaire,
 Dieu ne veut point nous asservir.

Le Monde entier est son Domaine ;
 Il veut sous une même Chaine,
 Unir tous les Homes entr'eux :
 Que l'un commande sans rudesse,
 L'autre obéisse sans bassesse,
 Que tous soient libres, soient heureux.

De la Petite Caroline.

J. B. T.

* Peut être l'Auteur fait il ici allusion à deux Vers Latins, que PHILIBERT BERTHELIER, un des plus illustres Citoyens de Geneve & qui contribua le plus à la Liberté de sa Patrie, écrivit sur les Murailles de sa Prison, quelques heures avant qu'il fut exécuté: Les voici.

Quid mihi mors noceat ! Virtus post fata virefcit ;
 Nec cruce nec gladio savi perit illa Tyranni.

S P O N, Histoire de Geneve.

C c c

EX-



EXHORTATION d'un Parain à l'Enfant qu'il avoit présente au Bâtime.

T OI, qui par les Eaux du Bâtime,
 Aujourd'hui reçu sous mes yeux,
 Du Paais de l'Etre suprême,
 Deviens l'Héritier glorieux,
 Conserve ce noble avantage,
 Et sans chercher d'autres plaisirs,
 Puis que le Ciel est ton partage,
 Qu'il soit l'objet de tes desirs.

Avec soin fu dès ton Enfance,
 Du vice le chemin batu.
 Déjà Chretien par la Naissance,
 Tu dois l'être par la Vertu.
 Que du Monde l'éclat fragile
 Ne séduise jamais ton Cœur.
 Ce que nous prescrit l'Evangile
 Est la route du vrai bonheur.

De JESUS la Voix salutaire,
 T'appelle à posséder les Cieux.
 Que sa Loi guide, qu'elle éclaire
 Tes pas, dans ses terrestres lieux.
 A ses Leçons ren toi docile,
 Sois ferme dans sa verité
 Et de tes jours le cours tranquille
 Aura pour fin l'Eternité.



APOLOGIE DE LA VUE BASSE.

DE tous les Défauts Naturels auxquels on peut être sujet dans cette Vie, la Vue basse est un de ceux sur lequel on se récrie le plus. Je n'ignore pas, que s'il dépendoit de nous de choisir, on ne préférera une Vue des plus étendües. Mais enfin, lors que la Nature a trouvé à propos de nous priver de cet avantage, il faut bien prendre son parti, & tacher de s'en consoler. Il est vrai que ce n'est pas une raison fort satisfaisante, de dire simplement, qu'il faut se consoler d'une chose qu'il n'est pas en nôtre pouvoir d'empêcher. Je pourrois proposer des Réflexions plus solides, en empruntant quelques Maximes de l'Abé DE BELLEGARDE: Par exemple, il nous dit avec beaucoup de gravité. *Que pour être heureux, il faut toujours envisager son état par l'endroit le plus favorable, & regarder ceux qui sont plus disgraciés que nous.* Sur ce pied, un Home qui a la Vue foible n'a qu'à jeter les yeux sur un Aveugle, le voila tout consolé. Mais mon but n'est point de faire le Moraliste: Toutes les Réflexions qu'on peut faire à ce sujet ont déjà été épuisées, & quand même il s'en

présenteroit de nouvelles à mon Esprit, je les supprimerois, mon dessein étant de m'égaier.

Mais je suis bien aise de prévenir d'abord quelque Lecteur sombre & chagrin, qui pourroit se scandaliser de ce que je me réjouis peut être du mal d'autrui. Qu'il sache donc, que non seulement j'ai l'honneur d'être de la Confrairie des Vûes basses, mais de plus, que si on y assignoit des Places de distinction, à proportion de la foiblesse de la Vûe, je pourrois aspirer à bon droit à une Place très honorable dans le Corps. Ainsi il est fort permis ce me semble, de rire à ses propres dépens. Après cela ne peut-on pas, même en riant, dire la vérité?

. . . . Ridendo dicere verum
Quid vetat?

On déplore avec beaucoup d'énergie la facheuse situation de ceux qui manquent de Vûe. Mais ce mal n'a-t'il qu'un mauvais côté? Ne nous offre-t'il rien d'avantageux, & ne pourrai je rien dire en sa faveur? Il seroit bien fâcheux que toute nôtre consolation se réduisit à cette Maxime triviale, *C'est un mal sans remède, il faut le supporter patiemment.* J'espère de faire voir que, s'il est sujet à bien des inconvéniens, il renferme aussi plusieurs avantages, & même de plus considérables qu'on ne pense.

Le séjour que je fais à la Campagne, m'a fait naître l'envie de recueillir les Réflexions que j'ai eu occasion de faire si souvent là dessus. Je ne pouvois mieux choisir mon tems : La Campagne inspire beaucoup de gaieté & de bonne humeur : Il me semble qu'on devroit renvoyer au tems qu'on y passe, tous les sujets badins qu'on a dessein de traiter. J'y ai tout le loisir d'écrire. Je ne chasse ni ne pêche : Ces amusemens ne sont point de mon goût, leur objet est trop chétif pour la fatigue & la patience qu'ils veulent. Il faut donc que je me fasse d'autres plaisirs. *Fort bien*, dira quelqu'un, *Vous ne ressemblez pas mal au Renard de la Fable, qui ne pouvant atteindre à des Raisins, dit plaisamment, ILS SONT TROP VERDS, ILS NE SONT BONS QUE POUR DES GOUJATS. Vous êtes bien heureux*, continuera-t-il, *de ne point aimer les plaisirs dont vous ne pouvez pas jouir.* Eh ! point de Critique s'il vous plait. Si vous ne voulés pas me plaindre, ne m'enviés au moins pas le plaisir de repaître mon imagination de raisons spécieuses, & d'éloigner de mon Esprit toute pensée affligeante.

Mais je ne m'aperçois pas que le Lecteur s'ennuiera peut être de ce long Préambule. *Quoi !* dira-t'il, prêt à jeter le Livre de colère, *si le reste de la Piece répond à l'Exorde,*

ce sera une Lecture d'une longueur acablante. Il me semble que je le vois feuilleter incessamment les pages; & voiant que la Pièce n'est pas aussi longue qu'il l'avoit crû, il se retranchera à dire, *Que cet Auteur est difus! A-t'on jamais vû un Exorde aussi long?* Jen conviens, mais je ne croi pas devoir m'affujettir aux règles de l'Art: Cela seroit bon si j'écrivois en Ville, mais à la Campagne on respire un certain air de Liberté: Point de gêne, point de Cérémonie, on se visite à toute heure, on s'habille come on veut: Je veux écrire de même; ainsi qu'on ne s'atende point à trouver de l'ordre & de la liaison dans mes pensées. Mais il est tems d'entrer une fois en matière.

Je remarquerai d'abord que les Vûes foibles ont cet avantage réel par dessus les autres. C'est qu'elles se conservent plus longtems & que dans un âge avancé, on n'a pas besoin de Lunettes, au lieu que les bones Vûes s'afoiblissent considérablement avec l'âge, & sont même sujettes à se perdre. Ajoutés à cela, qu'à la faveur d'une Vûe basse, on découvre de très petits Objets qui échapent aux autres Vûes: On peut mieux juger de la délicatesse d'un Ouvrage, on en voit les traits les plus fins.

Il y a peu d'états dans la vie où l'on ne retire quelque utilité d'une Vûe foible.

I°. Un

10. Un Prédicateur, par exemple, a sujet de s'en féliciter toutes les fois qu'il monte en Chaire.

Ceux qui y paroissent pour la première fois, ne seront pas démontés aussi facilement que d'autres, qui voient distinctement tous les yeux de leurs Auditeurs fixés sur eux, ont peine à en soutenir les regards, & sont ébranlés, sur tout à la Vue des Persones dont ils connoissent les lumières & la capacité.

20. On ne sauroit nier que ceux dont le Cœur est facile à recevoir de vives & promptes impressions de l'Amour, ne doivent à leur Vue l'avantage ne n'être point distrait par ce riche Parterre de Beautés affises dévotement au pied de la Chaire: Recueillis & concentrés dans eux mêmes, ils sont entièrement à couvert des absences d'Esprit, dont il leur seroit impossible de se garantir, s'ils voioient distinctement tous ces Objets séduisans.

30. C'est encore un avantage bien sensible à un Prédicateur froid, stérile, languissant, de n'être pas exposé à la confusion de voir un mortel ennui peint sur le Visage de ses Auditeurs. Ils ont beau bailler, & recourir à tous momens à leurs Montres de poche; nôtre insipide Orateur, n'étant pas témoin oculaire de leurs grimaces, & de

leurs malins sourires , va toujours son train. Tout seul content de lui , s'il entend régner quelque silence , il l'attribue à l'attention particulière que chacun lui prête , quoique , dans le fond , ce silence soit l'effet de la profonde létargie où tout son Auditoire est enseveli. N'est il pas heureux dans son erreur ? Je doute qu'il prêchât avec la même tranquillité , s'il voioit la contenance de ses Auditeurs.

Ce que j'ai dit dans cet Article , doit s'appliquer généralement à tous ceux qui sont destinés à parler en Public , & qui n'ayant pas le talent de la Parole , seroient cruellement déconcertés , s'ils pouvoient lire leur condamnation dans les yeux de ceux qui les entendent.

4°. Enfin nôtre fade Prédicateur a cet avantage , que ne pouvant s'apercevoir de tout le vuide qu'il y a dans l'Eglise , il la croit toujours moins déserte qu'elle n'est effectivement.

Un Juge qui seroit sensible aux attraits de l'Amour , ne court aucun risque de sentir son Cœur s'amolir , & triompher de son devoir en faveur d'une belle Acusée , qui , traduite en Justice , ofriroit des Apas séducteurs & capables d'ébranler les Ames les plus dures. L'Histoire nous apprend que la Courtisane PHRINE comparoissant de-

devant ses Juges , sût détourner par ses charmes puissans la juste peine qu'elle avoit mérité. Ses Juges se dégradèrent honteusement de leur qualité de Maîtres , pour devenir ses Amans & ses Esclaves. Pensés vous que leurs Suffrages eussent été unanimes , si quelques uns d'eux n'avoient pas pû découvrir aussi distinctément toutes les Beautés qu'elle étaloit à leurs yeux ?

Ce même Juge ne pouvant être distrait par les Objets qu'il ne voit que confusément , sera plus attentif aux Raisons des Parties , & les pesera soigneusement.

Le Militaire y trouve également son avantage. Que de Gens vont se récréer là dessus, *Quel paradoxe ! Na-t'on pas démontré que le défaut de Vue met un obstacle invincible à la Profession des Armes ? Il faut que cet Auteur radote. Assurément il n'est pas du Mé- tier.* Mon cher Lecteur , ne vous prévenés pas encore. Daignés m'écouter tranquillement. N'est-il pas vrai que la Bravoure est une qualité essentielle à l'Homme de Guerre ? Or y a-t-il rien de plus brave qu'un Homme qui ne voit pas le péril ? Il marche avec confiance , il s'expose , il affronte hardiment le danger le plus terrible. Quel bien n'en arrive t'il pas ? Ses Camarades , piqués d'une noble Emulation , ne veulent lui rien céder , ils se signalent à

l'envi, & son exemple est en même tems une belle Leçon pour ses Inférieurs, & un Ordre tacite qu'ils ne peuvent s'empêcher de suivre. Une contenance aussi assurée ne peut qu'étonner l'Ennemi, & il y a long-tems qu'on a dit qu'un Ennemi étonné est à demi vaincu.

Le fameux Général DE MERCI, qui a été tué en Italie dans la dernière Guerre, avoit la Vue extrêmement courte: Ses Ennemis en prirent occasion de le desservir auprès de l'Empereur. Ils ne manquèrent pas d'exagerer les maux infinis que sa Vue pouvoit entraîner après soi: Come on lui en parla, il se contenta de répondre: *Eh bien, j'en verrai les Ennemis de plus près.*

Un Officier qui a la Vue foible, ne peut que se faire aimer du Soldat. Quand même son penchant le porteroit à être mauvais, il a beaucoup moins d'ocasions de s'emporter contr'eux. Lorsque son devoir l'apelle à faire l'inspection d'une Compagnie, ou d'une Garde, il ne sauroit trouver à redire à ceux qui ont leurs Armes & leurs Habillemens en mauvais état, parce qu'il ne les voit pas, Fait-on l'Exercice, il voit bien les mouvemens & les Evolutions en gros, mais ne pouvant pas remarquer ceux qui tombent en faute, il est tranquille, & laisse à d'autres le soin de les reprendre. Eh

Eh! coment ne se concilieroit-il pas l'affection du Soldat, puisqu'il ne lui témoignera aucune aigreur, lors même qu'il lui manque de respect, come s'il ne tire pas le Chapeau ou qu'il ne lui présente pas les Armes? Ceux qui ont quelque connoissance du Service, n'ignorent pas que la plûpart des Officiers, jaloux de leur Autorité, sont fort prompts à maltraiter de paroles & même de coups tout Soldat qui s'avise de manquer à ces formalités. Mais l'Officier dont il s'agit, n'apercevant pas cette irrégularité de la part du Soldat, continue tranquillement son chemin, & laisse sa bile dans son affiette naturelle. Le Soldat, de son côté, charmé d'une humeur si pacifique, ne manque pas de vanter cet Officier à ses Camarades, & d'en parler avec éloge, come d'un Home qui n'a point de vanité. Il y a encore une infinité d'autres cas, où un Officier, pour ne pas voir les manquemens du Soldat, leur épargne bien des Censures, & par là gagne nécessairement leur Amitié. *Voilà un galant Home, disent ils entr-eux, Il aime bien le Soldat.*

Cet avantage est sans contredit un des plus grands que la Vüe foible puisse procurer à un Home de Guerre. Que le Lecteur ne traite point ceci de badinage. La haine du Soldat est quelque chose de plus sé-

férieux qu'il ne pense. Combien n'y a-t-il pas d'Officiers, qui n'aient eu aucun ménagement pour le Soldat, en ont fait une triste expérience dans un jour d'Action. LOUIS XIV. aiant été surpris du grand nombre d'Officiers qui avoient été tués dans une Bataille, un Officier Général lui répondit bien judicieusement, *Sire, les Coups de Cane ont été payés.*

Il arrive souvent dans la Vie qu'on est très fâché d'être si fort clair-voiant; on souhaiteroit de tout son Cœur pouvoir tirer le Rideau sur bien des choses, & mettre un Voile devant ses yeux: C'est alors qu'on envie le sort de ceux qui ne voient pas si bien, & qu'on a lieu de reconoitre qu'une mauvaise Vüe nous épargne bien des chagrins. Un Mari, qui a l'avantage de ne pas voir les Intrigues & les Galanteries de la Femme, la croit une Vestale, & s'endort dans une douce sécurité. Qu'une Scene doit être réjouissante pour des Spectateurs, qui sont informés de la conduite d'une Femme, de voir la parfaite tranquillité, & même la bone humeur du Mari, pendant que la Belle & son Galant, qui se trouve dans le même Cercle, se lancent mutuellement certains coups d'œil bien expressifs! La présence du Mari, n'empêche point la route de quelques Billets tendres, qui passent

sent promptement d'une main à l'autre. Funestes Avant-Coureurs d'un Noble Panache qu'on prépare pour nôtre Acteon. Jusques ici un Mari n'est il pas heureux ? Mais son bonheur ne nous paroitra-t'il pas encore plus grand , si nous le suivons au Bal ou a la Comedie ? C'est là principalement où sa Vue basse triomphe. Toujours trompé par ses pauvres yeux , il goûte tranquillement les plaisirs du Spectacle ; son Cœur n'est point en proie aux inquiétudes & aux soucis rongeurs que ressentent tous ces Maris infortunés , dont la Vue trop perçante leur fait apercevoir les manoeuvres secretes de leurs infidèles Epouses.

Si on a quelque sujet de haine & d'animosité contre quelqu'un , n'est ce pas un avantage de ne pas le conoitre , lorsqu'on le rencontre ? La bile ne s'émeut point , on ne fait pas de mauvais sang. Bien plus , il peut même en résulter des réconciliations : Car en prenant nôtre Ennemi pour quelque autre Personne , nous lui ferons peut être un Salut. Alors il pourra s'imaginer , qu'à des sentimens d'aigreur , nous avons substitués des sentimens de paix ; ce qui l'engagera à nous prévenir à son tour d'une manière qui facilitera nôtre acomodement.

Un Home d'une figure défectueuse n'a pas le désagrément de se voir distinctement,

ment à tous les tours de Chambre qu'il fait devant un Miroir. Sa figure ne lui cause pas le dépit qu'un Clair-voiant sentiroit.

Le hazard nous conduit quelquefois dans des Compagnies, dans des Parties de plaisir, où l'on n'étoit nullement désiré. C'est en vain qu'à nôtre arrivée, ceux qui donnent la Fête, & les Conviés nous marquent leur mécontentement, en prenant tout à coup un air sérieux & réfrogné. Ils ont beau allonger le Visage d'un pied, se jeter mutuellement des œillades malignes; une mauvaise Vue sauve toutes ces mortifications. On n'aperçoit rien qui nous fasse de la peine; on demeure tranquille, sûr qu'on n'est jamais de trop. Ainsi en dépit de toute une Compagnie, on jouit agréablement des plaisirs qu'une Fête procure, & on en est fort content.

Un gros Mangeur trouve fort son compte de n'avoir pas la Vue bone. Dispensé naturellement de couper les Viandes, & de servir à Table, il peut mettre à profit tous les momens. S'il se trouve dans un Cercle de Femmes où l'on serve quelque Collation, la juste crainte que l'on a que sa mauvaise Vue ne cause des accidens & du dommage fait qu'on n'ose lui confier les Plats & les Paniers pour les présenter à la ronde. On le

le prie fort honêtement de s'asseoir, & on s'empresse à le servir pour lui ôter l'envie de faire l'oficieux à contre tems, enforte qu'il emploie avec utilité tout le tems que les autres mettent à remplir les Devoirs de politesse dûs au Beau Sexe.

J'en dis autant d'un Paresseux, qui sous le même prétexte demeure les bras croisés, & laisse les autres Cavaliers faire les empressés. Mais il se felicite sur tout d'avoir la Vue foible, lorsqu'il marche dans les Rues. Fatigué de salüer touÿjours du Chapeau les Allans & les Venans, il fuit son droit chemin, sans faire attention à personne. Il ne répond à aucun salut, persuadé qu'on ne lui en fera point de crime, & qu'on ne l'atribüera qu'à sa mauvaise Vue.

Un Cavalier qui se produit dans les Compagnies de Dames, est autorisé à les regarder de fort près : Sa Vue lui sert d'excuse légitime, & lui procure mille petits avantages. Je supöse qu'il ait envie d'entretenir une Dame en particulier, mais qu'il soit gêné par la présence de quelqu'un, il trouvera facilement le moien de lui dire quelques mots assés bas pour qu'on ne puisse pas l'entendre, ou de lui glisser adroitement un Billet dans la main, en prétextant de la regarder joüer, ou d'examiner une

ho-

Robe, une Dentelle, une Bague, ou quel-
que autre Colifichet dont les Femmes se
parent. On ne sera point surpris de le voir
se baïsser si fort, & il ne manquera pas
sans doute de savoir profiter de ces momens.

Je ne doute point que les Avarés ne re-
mercient la Nature à deux genoux, de ce
que par la foiblesse de leur Vue, ils ne
connoissent pas, ou peuvent affecter de ne
pas connoître des Persones à qui ils ne
pourroient pas se dispenser de faire honnê-
teté. Si ceux qu'ils veulent méconnoître
les abordent: *En verité, Monfr. diront ils,*
Je vous fais excuse, Je ne vous connoissois pas,
vous savés que j'ai la Vue extrêmement courte.
Et c'est par une semblable défaite qu'ils
prétendent sauver leur vilénie. Sont ils
obligés de donner un Repas? Leur Vue les
autorise à ne faire aucune attention si l'on
est servi, ou si les Verres sont vuides.
S'agit il de satisfaire à des Devoirs de
Justice & de Bienfiance & qu'un Avare ne le
fasse pas convenablement, si on lui
en fait quelque reproche, son excuse
est toute prête, il rejette la faute sur sa
Vue, & dit qu'il s'est trompé de Monoie,
qu'il a pris une Piece pour une autre.

Qui s'imaginerait qu'une Vue basse fait
vivre bien des Gens, qui sans cela man-
que

queroit du nécessaire ? Rien n'est pourtant si vrai. J'ai pour garant de que j'ava ce . tous ces Chevaliers d'industrie , qui n'ont d'autre ressource que dans le Jeu. Comme il leur importe de jouer avec avantage, pour se délivrer de la misère. ils corrigent habilement la Fortune. Parmi tous les artifices qu'ils emploient, il y en a qui, affectant d'avoir la Vuë basse, s'ils ne sont pas assez heureux que de l'avoir naturellement, s'autorisent à porter des Lunettes qui grossissent les Objets, & leur font voir sur le dos d'une Carte des Atomes imperceptibles, à l'aide desquels ils la discernent. Après cela peut-on regarder comme un défaut ce qui procure un si grand avantage ?

Il est très ordinaire que bien des Gens qui nous attribuent une Vuë plus foible que nous n'avons effectivement, ne se contraignent pas devant nous, & se demasquent de si près que nous avons le plaisir de découvrir bien des choses qui nous estoient cachées, & qu'il nous importoit de savoir.

Une Vuë foible nous donne quelquefois occasion de nous enfer. Il est vrai que c'est un peu à crédit, mais qu'importe. L'Amour propre est toujours satisfait. & après tout, l'Hommeur, la Gloire. en quoi consistent ils ? N'est-ce pas dans l'Opinion ? Un Homme n'est il pas heureux de se croire estimé

D d d

quand

quand même il ne le seroit pas en éfet? On voit des Gens qui font de grandes inclinations de tête; charmés de ces démonstrations de respect, nous nous les attribuons le plus souvent: N'est ce pas une satisfaction de moins que nous aurions, si doués d'une bonne vûe, nous découvriions que ce n'est point à nous que toutes ces réverences s'adressent?

Me voici à la fin de ce Discours: Moment critique où le Lecteur va décider en dernier ressort, & juger définitivement de ma Pièce. Je ne fais ce qu'il en pensera, & s'il approuvera mes raisons. J'ose pourtant me flater de n'avoir pas déplû entièrement à ceux dont j'ai plaidé la Cause, aussi bien que la mienne. Il règne naturellement une certaine tendresse entre Gens qui sont Compagnons de même Fortune, sur tout quand elle est mauvaise. Ainsi je pense que je puis compter sur leurs suffrages. Pour ce qui est des autres, qui sont nés avec des yeux d'Aigle ou de Linx, je ne doute point qu'il n'y en ait beaucoup, qui, fiers de l'avantage qu'ils prétendent avoir par dessus nous, ne m'accusent de témérité, & ne fassent main basse sur mon Ouvrage.

Dans ce cas, quel parti prendre? Je n'en connois qu'un; c'est d'invoquer à

mon secours les Manes de ceux qui vivoient dans cet heureux tems, où il étoit essentiel a un Home de qualité & qui se piquoit de goût d'avoir la Vue basse, ou d'affecter de l'avoir telle. Muni de leurs Lorgnettes, je m'en ferois un rempart assuré contre tous les traits qu'on pourroit me lancer. Si quelques uns d'entr'eux revenoient du Séjour des Morts, que diroient ils à la Vue du titre de cette Pièce? Ils s'écrieroient avec raison : Est il possible qu'on soit réduit à faire une pareille Apologie? Quelle dépravation de goût! *O Tempora! O mores!* Oti je répéterai avec eux, c'est un désordre étrange, c'est un renversement de bon sens. Quoi donc! Ceux qui vivoient dans ce tems où les Vues basses étoient si fort à la mode, avoient ils moins de sens & de jugement qu'on n'en a aujourd'hui? Peut-on supposer qu'elles eussent régné si long tems, si elles n'avoient pas des charmes & des graces particulieres? Et parce que vous ne les connoisses, pas est ce une raison qui doit vous autoriser à en faire si peu de cas? De quel droit, s'il vous plait, prétendés vous mieux penser qu'on ne faisoit alors? Encore un coup, je ne puis m'empêcher de mécrier : Ne reviendrés vous jamais heureux tems où l'on ne voioit

par tout que des Lorgnettes , & où un
 Home qui osoit se produire en public sans
 ce Meuble , étoit dégradé de sa Noblesse,
 & confondu avec la lie du Peuple ?

MADRIGAL

SUR MA VUE BASSE.

C'est à tort que mes yeux acufants la Nature ,
 De sa rigueur se sont plaints constamment ,
 Je connois mon erreur , PHILIS , & je murmure
 De n'avoir pas été moins clairvoiant ,
 Lorsque par vos Apas ma liberté ravie ,
 De tout repos m'enleva tout espoir.
 Je ne le sens que trop , le bonheur de ma vie
 Ne dépendoit que de ne vous point voir.

Du Val de Ruz.



L E T T R E

A Mr. BOURGUET, Professeur en Philosophie à Neuchâtel, à l'occasion de la Défense de la Religion tant Naturelle que Révélée.

MONSIEUR,

JE lus ces jours passés un Livre, qui est fort estimé chés nous : c'est la *Défense de la Religion tant Naturelle que Révélée &c. Extraite &c. par Mr. GILBERT BURNET.* Cet Ouvrage, qui a été traduit en François par un Anonime & imprimé à la Haie en 1738. renferme d'excellentes choses & mérite certainement d'être lû. Aussi le Traducteur fait entendre dans l'Avertissement Préliminaire, que *l'Aprobation générale, avec laquelle ce travail de Mr. Burnet fut reçu dans la Grande Bretagne, l'a déterminé à le traduire.* Cependant, en lisant l'Extrait des Sermons de feu Mr. WILLIAMS, Evêque de *Chichester*, j'y rencontrai un endroit, dont je fus extrêmement surpris : Il est à la page 309. du I. Tome de la Traduction

Françoise. L'Auteur y parle des Ecrivains des Livres Sacrés : Les ayant raportés à trois Classes, il dit : *La première est de ceux, qui paroissent n'avoir eu que des secours humains pour écrire, tel que St. Luc, qui &c.* Comment, dis-je en moi même, est ce que l'Evêque *Williams* regarde *ST. LUC* comme un Ecrivain, qui n'a eu que *des secours humains pour écrire* ? Il ne le regarde donc pas comme un *Auteur Divin*, ni ses Ecrits comme des *Ecrits Canoniques*. Est il possible, continuai je, qu'un grand Prélat de l'Eglise Anglicane, tel qu'à été l'Evêque *Williams*, soit tombé dans une Opinion si peu Orthodoxe, & qu'il n'ait pas fait difficulté de la publier, même dans un Ouvrage de cette nature ? Doit on s'étonner après cela, que le Traducteur François ait demandé, *qu'on ne veuille pas le rendre responsable de tous les sentimens particuliers, que l'on trouve dans ces Pièces* ?

Ces pensées me firent naître l'envie de consulter, les Originaux Anglois, afin de voir, si effectivement on peut charger l'Evêque *Williams* de cette bévue ou si on la lui attribue sans fondement. Pour me satisfaire pleinement là dessus, mon Frère * me procura les Sermons de l'Evêque & l'Ouvrage de l'Abréviateur.

Aiant

* Mr. GRINÆUS, célèbre Professeur en Théologie dans l'Université de Bâle.

Ayant d'abord cherché dans les Sermons le Passage dont il s'agit, je trouvai avec plaisir, que l'Evêque n'étoit nullement responsable de la faute, que l'on auroit pu lui imputer, en ne lisant que l'Extrait de Mr. Burnet.

La haute estime que j'ai pour les Théologiens Anglois, & pour leurs Ouvrages incomparables, dont on peut tirer tant de profit, m'a déterminé à relever une faute qui auroit pu blesser l'honneur d'un Prélat de l'Eglise Anglicane, qui a toujours passé pour un Théologien très sage & très orthodoxe. C'est pourquoi, *Monsieur*, je prens la liberté, de Vous adresser cette Lettre, comme à une Personne que j'honore infiniment depuis long tems, vous priant, si elle mérite vôtre aprobation, de la rendre publique dans le Journal Helvétique.

Je remarque d'abord, que Mr. BURNET, qui a publié les Extraits Anglois, est le véritable Auteur de la bévüe, dont-il s'agit. Pour le prouver, je vai raporter d'abord en Original les Paroles de Mr. Burnet, & ensuite celles de l'Evêque. La seule comparaison de ces deux Passages mettra ce que j'avance dans un plein jour. L'Auteur des Extraits s'enonce ainsi.

As to the writers of whom (the Books of Scripture) we may reckon three sorts.

D d d 4

I. Mee.

1. Merely human; as Lucke, who took it
himself to write the life of Christ. And
this may be done without any material er-
ror by Persons well qualified.
2. Those that had, what they wrote, im-
mediately dictated by inspired Persons, as
St. Mark by St. Peter.
3. Such as were immediately inspired in
the writing, as St. Peter, and the rest of
the divine writers.

Voici à peu près la Traduction literale de
ces Paroles :

Quant aux Ecrivains des Livres Sacrés, on
peut les rapporter à trois Classes :

1. Les uns n'avoient que des secours humains,
come St. Luc, qui a entrepris d'écrire la
Vie de J. CHRIST. Une telle chose peut
bien se faire par des Persones, qui ont
les qualités requises pour cela, sans qu'elles
tombent dans une Erreur capitale par rapport
à la matiere.
2. D'autres ont écrit ce qui leur a été dic-
té immédiatement, par des Persones inspi-
rées, come ST. PIERRE a dicté à ST.
MARC ce qu'il a écrit.
3. Il y en a enfin, à qui les choses ont
été inspirées immédiatement, pendant qu'ils
écrivoient : Tel a été ST. PIERRE, &
le reste des Ecrivains Sacrés.

Voions

Voïons maintenant les Paroles de l'Evêque
WILLIAMS, telles qu'on les trou-
ve dans ses Sermons Anglois : I es voici :

*As to the writers of whom, we may reckon
three sorts :*

1. *Meere'y human, such as St. Luke speaks
of, that out of a good and pious intent,
took in hand to set forth in order a de-
claration of these things, which were most
surely believed, Luk. I. 1. And this may
be done without any material error by per-
sons duly qualified for it.*
2. *Those that had, what they wrote, imme-
diately dictated, or at least approved by
such Persons, as were inspired. So Eusebius
saith, that the Gospel of St. Mark was
approved by St. Peter, and St. Lukes by
St. Paul.*
3. *Such as were immediately inspired in the
writing, as St. Peter, and the rest of the
divine writers are supposed to have been.*

Et voici coment je les traduis :

*Pour ce qui regarde les Auteurs des Livres
Sacrés, on peut les réduire en trois Classes :*

1. *Les uns n'avoient que des secours humains,
comme CEUX DONT PARLE ST. LUC,
& dont il dit, que dans une bone & pieu-
se intention ils avoient entrepris d'écrire une
Histoire suivie des choses, dont la vérité a
été*

été connue avec une entière évidence. LUC.

- I. 1. Une telle chose peut se faire par des Persones, qui ont les qualités requises pour cela, sans qu'elles tombent dans une erreur capitale, &c.
2. D'autres ont écrit ce qui leur a été dicté immédiatement, ou du moins ce qui a été approuvé par des Persones inspirées. C'est ainsi qu'EUSEBE rapporte, que l'Evangile selon ST. MARC a été approuvé par ST. PIERRE, & celui selon ST. LUC par ST. PAUL.
3. Il y en a enfin, à qui les choses ont été inspirées, pendant qu'ils écrivoient. ST. PIERRE & le reste des Ecrivains Sacrés, à ce que nous croïons, ont été dans ce cas là.

On voit clairement par la comparaison de ces Passages que ce n'est pas l'Evêque *Williams*, qui est à reprendre; mais que c'est l'Auteur des *Extraits*, qui a comis la faute dont il s'agit.

I. Ce n'est pas l'Evêque, qui met ST. LUC dans la Classe des Auteurs qui n'ont eu que des secours humains pour écrire l'Histoire de nôtre Seigneur J. C. C'est Mr. Burnet, qui n'a pas fait attention au vrai sentiment de l'Evêque, & qui, come le Traducteur le lui reproche à l'égard des Citations, ne s'est pas toujours piqué d'exactitude, dans le

Corps

Corps de l'Ouvrage. Au contraire l'Evêque parlant des Auteurs, *qui n'ont écrit que par des secours humains*, met dans cette Classe, non *St. Luc* même, mais de *certaines Persones*, dont parle *St. Luc* au comencement de son Evangile, & dont il dit, *qu'ils avoient entrepris d'écrire cette Histoire suivie &c.*

II. On pourroit se formaliser de ce que l'Evêque Williams range ces *Persones* là parmi les Auteurs des Livres Sacrés, Et c'est peut-être ce qui a choqué l'Abréviateur, & qui l'a fait tomber dans l'erreur. Mais cette difficulté n'a pas autorisé Mr. *Burnet* à s'éloigner du sens de son Auteur. De fait il ne s'en seroit pas éloigné, s'il avoit bien compris l'intention de l'Evêque. Pour le faire voir, permettés moi, *Monsieur*, de dire en peu de mots ce que je pense de ces *Ecrivains*, dont parle *St. Luc*, & que l'Evêque *Williams* range dans sa I^{re}. Classe.

Dans l'Eglise Primitive, bien des gens entreprirent d'écrire l'Histoire de N. S. J. C. Quelques uns, n'ayant pas les qualités requises pour cela, le firent sans choix, quoique leur intention ne fut pas mauvaise. D'autres le firent dans une mauvaise intention, come les Hérétiques & les Auteurs des faux Evangiles, dont une partie se voit

voit encore de nôtre tems ; ceux ci cherchoient à traverser le Christianisme plutôt qu'à l'avancer. Enfin il y avoit des Gens sensés & de bonne foi , des Gens dont l'intention étoit très louable , qui dans cette intention ont entrepris de mettre par écrit ce qu'ils avoient appris touchant nôtre Divin Rédempteur : C'est de *ces Gens là* , dont parle *St. Luc* : Ils s'appliquèrent à écrire avec discernement , & à ne rapporter que des Faits , dont la vérité leur étoit bien connue & bien prouvée : Cependant leurs Ecrits n'étoient que des Mémoires imparfaits , qui d'ailleurs n'étoient ni revus ni corrigés par des Persones inspirées ; c'est pourquoi ils ont été perdus & come supprimés , dès que les véritables Evangiles ont parû. Si les Mémoires de ces Ecrivains nous avoient été conservés , on pourroit les ranger parmi les *Livres Sacrés* , avec plus de raison , que l'on n'y range les *Ecrits Apocriphes*.

Au reste je tombe d'accord , que l'Evêque *Williams* auroit mieux fait , de n'établir que deux Classes des Auteurs sacrés , c. a. d. les deux dernières , dans lesquelles il range les Auteurs véritablement Divins & Canoniques. Pour ce qui est des Ecrivains de la 1^{re}. Classe, quoi que *St. Luc* en parle, ils ne sont pas pour cela des Auteurs Divins ; & leurs Ecrits , quoiqu'ils traitent
des

des choses sacrées , ne font , à parler proprement , que des Ecrits humains.

III. Après ce que je viens de dire , on a déjà quelque raison de croire , que ce n'est pas par mégarde , ni par inadvertance , que l'Auteur des Extraits a renversé le sens de la 1^{re}. Classe des Ecrivains Sacrés , que l'Evêque avoit établi ; mais qu'il l'a fait de propos délibéré : On est encore plus fondé à avoir cette opinion en considérant la 2^{me}. Classe , où l'Evêque range ceux *qui ont écrit ce qui leur a été dicté , ou ce qui a été revû & approuvé par des Persones inspirées.* L'Abréviateur ne met dans cette Classe que *St. Marc* , aiant déjà placé *St. Luc* dans la première : Au lieu que l'Evêque place ces deux Evangelistes ensemble dans la *seconde Classe* ; & come il y dit de *St. Marc* , suivant le raport d'*Eusebe* , que son *Evangile* avoit été *aprouvé par St. Pierre* ; il y dit de même , que celui de *St. Luc* avoit été *aprouvé par St. Paul*.

IV. Il y a aparence , que le Traducteur François , qui paroît être habile Homme , a senti la faute de son Original : Car au lieu de traduire mot à mot l'Article , qui parle des *Auteurs Sacrés , qui n'ont eu que des secours humains pour écrire* ; il en a fait une *paraphrase* assés longue : Il semble qu'il a eu de la répugnance à mettre *St. Luc* du nombre

bre de ces Auteurs. C'est par cette raison sans doute, qu'il n'a pas parlé aussi positivement que Mr. Burnet, mais qu'il a employé le mot de *Paroitre*, là où il ne doit pas être suivant l'Original : *La première Classe*, dit-il, *est de ceux, qui PAROISSENT n'avoir eu que des secours humains* &c. Enfin ce Traducteur a fait tout ce qu'il a pû pour adoucir la faute de son Original. Il auroit vraisemblablement redressé tout à fait, dans sa Traduction, cette faute capitale, s'il avoit douté de l'intégrité de l'Original, & qu'il eut songé à consulter les Sermons Anglois de l'Evêque même.

On voit, *Monsieur*, par cet exemple que les *Extraits* sont sujets a caution aussi bien que les *Traductions*; & que pour être assuré du sens d'un Auteur, il est convenable de savoir la Langue dans laquelle il a écrit, afin de pouvoir puiser dans la source en cas de besoin. Cette précaution est nécessaire particulièrement à l'égard des *Sermons Anglois*, dont on a entrepris de donner des *Extraits*. Ces Sermons, composés avec application par les plus Savans Hommes d'Angleterre sont en général des Pièces achevées, & très propres, à ramener de leurs égaremens, & à attirer dans le bon chemin tous ceux qui sont dans la disposition, dont parle nôtre Seigneur, Jean VII. 17. Mais
 afin

afin de profiter de ces incomparables Sermons, il faut en comprendre le véritable sens : Or ce sens ne se trouve pas toujours dans les Extraits : L'Auteur, qui les a fait, est allé, ce semble, quelquefois un peu trop vite, & il ne s'est pas donné tout le soin, ni toute l'attention que les choses méritoient ; C'est pourquoi il s'est mépris encore dans d'autres endroits, come on pourroit le faire voir. Il est fâcheux ; le dirai-je ? Il est impardonable, que dans un Ouvrage de cette nature & de cette importance, on n'ait pas observé toute l'exactitude imaginable.

Au reste, MONSIEUR, je voi avec plaisir par les Savantes Pièces, dont vous régalez assés souvent le Public dans le Journal Helvétique, que quoique vos Années se multiplient, vôtre Esprit est toujours dans la même vigueur. Je vous souhaite continuation e santé & de prospérité, & j'ai l'honneur d'être avec autant d'attachement que de respect.

MONSIEUR,

A Wintersingen dans *Vôtre très humble & très*
le Canton de Bâle le *obeissant Serviteur.*
 10. Juin 1741.

S. GRYNÆUS.

LETTRE



L E T T R E

*Aux Editeurs, à l'occasion du Prix d'Eloquence
proposé par l'Académie Française, pour l'an-
née 1741.*

M E S S I E U R S

LES Nouvelles publiques nous aprirent, il y a quelque tems, que Mrs. de l'ACADEMIE FRANCOISE propoisoient, pour le Prix d'Eloquence fondé par Mr. DE BAI Z A C, ces belles Paroles, *Il est dû aux Malheureux une sorte de respect*, relatives à cet Avertissement de l'Auteur de l'Eclésiastique. *Non miras hominem in amaritudine animæ.* Je fus si charmé de voir, qu'un Corps aussi illustre, eut jetté les yeux sur un sujet si beau & si utile, que je ne pûs me refuser la satisfaction d'y travailler. Je ne me déterminai cependant qu'après avoir bien balancé. Un Luai ger, un Suisse, qui se te peye que d'un stile simple & naturel, peut il come sur un Prix d'Eloquence? On veut dans ces sortes de Pièces une Imagination riche, les Conpa-
rai-

raisons riches, des Traits vifs & brillans, des Portraits qui frappent, qui saisissent, des Pensées neuves, des Tours nouveaux. Sans cela on endort les Lecteurs. Mais quel succès aurois je pû espérer, en suivant cette route & en écrivant en dépit de mon goût & de mes sentimens? Soit pesanteur d'Esprit, soit trahison de mon impuissance, je suis tout à fait insensible aux agrémens de cette sorte d'Eloquence. Que dis-je insensible? Je vai jusqu'à condamner ces Fleurs si courües, sur tout lors qu'il s'agit de Sujets tels que celui qui se présente. Il me paroît qu'il doit être traité avec une simplicité mâle, qui éclaire l'Esprit, qui porte la Vérité dans le Cœur & l'y place come sur son Siège. Il faut pour cela des termes expressifs & à la portée de tout le Monde, un Stile simple & naturel, qui persuade & fasse conoitre que l'Auteur est pénétré de ce qu'il dit. Voilà les Fleurs que j'aime. La plêpart des autres Ornaments charment l'Oreille & s'emparent de l'Imagination; mais ils n'agissent que peu ou point sur le Cœur. Un autre inconvénient des Figures & des Fleurs, choisies avec le plus de goût & maniées avec le plus de délicatesse, c'est qu'elles nous rendent suspects. Un Auditeur,

voiant tant d'artifice , craint qu'on ne cherche à le surprendre plutôt qu'à l'éclairer.

Le Sujet que Mrs de l'Académie ont proposé est des plus riches , & pourroit fournir à une Pièce très étendue ; mais il faudroit une Main de Maître. Il est extrêmement difficile d'être long & de ne dire que des choses essentielles , capables de plaire & de soutenir l'attention jusqu'à la fin : Cela excède mes forces ; ainsi je me suis affranchi de la servitude d'une distinction scrupuleuse de toutes les Parties renfermées dans le Sujet dont il s'agit , & je me contente simplement de donner les principaux Chefs des différentes sortes de Respect , que présentent tous les Ordres de Malheureux. Je n'ai pas pris en considérations les différens degres qu'on peut trouver dans l'Infortune & dans le sentiment qu'un Malheureux a de son état : il suffit qu'il soit dans la disgrâce & que la situation soit réellement triste , pour qu'il soit réputé *in amaritudine animæ* , & qu'il lui soit du une sorte de Respect. Mais je me suis fait un devoir sur tout de ne pas passer sous silence cet Ordre de Malheureux qui ont un mérite réel. Les plus excellens Homes peuvent être dans ce cas , & il me paroît que de tels Objets peuvent

exci-

exciter l'encouragement aux Vertus héroïques.

Mais sans entrer dans de plus grands Eclairciffemens , les Discours font destinés à faire passer nos sentimens dans l'Esprit & dans le Cœur des autres. Il s'agit d'émouvoir, de persuader & de disposer un Auditeur à la pratique d'une Vertu , en la lui présentant sous un aspect aimable. Si on réussit , si on trouve le secret de faire passer dans l'Esprit de nos Auditeurs ou de nos Lecteurs un certain feu qui les anime & les échauffe , l'Orateur est parvenu à son but. Sans cela il ne mérite rien qu'à la faveur de sa bonne intention. C'est elle seule qui m'enhardit à présenter à mes Compatriotes un Sujet qui peut , s'ils le mettent en pratique , contribuer à les rendre plus aimables , & plus estimables , plus aimés , & plus estimés , en un mot plus utiles à la Société , & plus agréables aux yeux de Dieu.

Je sens trop la foiblesse de mes Productions , pour avoir formé le dessein d'envoyer ce petit Essai à Mrs. de l'Académie Française. Il n'appartient qu'aux plus brillans Génies de l'Europe , de se mettre sur les rangs , pour disputer des Prix qui doivent être ajuges par une Société de Savans aussi

éclairés & aussi délicats, & qui tient un rang si distingué parmi une Nation des plus spirituelles. Mais quoi que je sois très persuadé de votre goût éclairé & du choix judicieux que vous faites des Pièces qui entrent dans votre Journal, j'ai crû que je pouvois vous adresser cet Essai, come à des Compatriotes sur l'indulgence desquels on a droit d'espérer. J'ai l'honneur d'être.

MESSIEURS

Lausanne le 25. Juin.
1741.

Votre Esc.
V*****.





ESSAI sur ces Paroles , proposées par Mrs. de l'ACADEMIE FRANCOISE pour le prix d'Eloquence de 1741. Il est dû aux Malheureux une sorte de Respect, conformément à celles de l'Elesiastique : Non irideas hominem in amaritudine animæ.

LA sensibilité au sort des Malheureux, n'est pas un des Moïens le moins efficace pour gagner l'estime & l'approbation publique. Il n'y a personne qui ne montre un Oeil satisfait, aux Traits que l'Histoire nous présente d'un Cœur compatissant. Il n'y a personne qui ne ressent de la satisfaction à la vue d'un Home qui a des égards pour un Misérable. Mais ne seroit ce point un Acte de foiblesse ? Ce Mouvement ne seroit-il point dicté par quelque intérêt secret de nôtre Nature sujette à mille Maux ? Ne seroit-ce point aussi les effets d'un sentiment délicat dont le Créateur nous a enrichi ? Ne seroit ce point un Trait de sa Ressemblance , qui ne peut s'effacer que par l'excès de nôtre corruption & de nos désordres ? C'est surquoi, MESSIEURS, vous demandés des Preuves , lors que vous assurez, *Qu'il est dû aux Malheureux une sorte de Respect.*

Permettés, *Messieurs*, que je m'arrête un moment sur un point de vûe qui attire mon admiration, & une admiration affaisonnée de mille charmes. Pourroit-on ne pas admirer un Corps Illustre, qui ne se borne pas à de simples Curiosités Literaires; mais qui veut que ses Exercices influent sur la perfection du Cœur humain, & qu'ils tendent au bonheur de l'Homme vivant en Societé? Seroit ce rendre de justes hommages à la vraie Dêlicatesse, que d'être Admireur mûet d'une Societé de Savans, dont les vastes Connoissances sont dirigées par les Mouvements d'un Esprit sublime & par ceux d'un Cœur excellent, qui se propose pour Objet l'Humanité, & l'Humanité bien réglée? Cet Encens, qui est pur, ne fauroit répandre qu'un Parfum également utile & agréable, puis qu'il nous fait envisager un Modèle si illustre & si capable de produire les plus heureux effets. Que ne m'est-il permis, *Messieurs*, d'exprimer tout ce que je ressens, en considérant le but louïble que vous avés de perfectionner le Cœur & les Sentimens d'une Nation que je vois dans la plus aimable & la plus glorieuse Perspective! Ce Point de Vûe est même beaucoup rapproché, lors que je considère cette Societé d'Hommes Illustres qui cherche à répandre ces nobles & généreux

tres, qu'on est compatissant, que l'on montre un Village affigé à ceux que font dans la disgrâce, qu'on les soulage par de douces consolations & par des secours efficaces; en un mot il nous rend tels que le Sauveur du Monde exige, *savoir d'être en Joie avec ceux qui sont en Joie, & en Pleurs avec ceux qui sont en Pleurs.* Cette sorte de Respect nous engage même à une attention scrupuleuse, pour éloigner tout ce qui pourroit aigrir l'amertume des Persones intortunées, que SALOMON nous représente si dignes de nos égards pitoiables, & desquelles il dit: *Il n'y a que le Cœur de l'Home qui connoisse bien toute l'amertume de son Ame**.

Mais j'entens un Critique sévère qui demande si on peut respecter un Malheureux qui est tombé en disgrâce par sa faute? Si cette Proposition lui paroît étrange & douteuse; qu'il descende dans son Intérieur; qu'il juge sans prévention de son propre mérite; qu'il ouvre un Oeil intègre sur ses propres défauts, sur ses foiblesses & sur l'inconstance des choses humaines; qu'il écoute l'Abrégé de Justice du Docteur par excellence, *No. faites à autrui que ce que vous voudriés qu'il fit à vôtre égard, si vous étiez à sa place & qu'il fut à la vôtre***; qu'il

* Prov. XIV. 10.

** Luc. VI. 31.

qu'il prête l'Oreille à la Sentence d'un Grand Roi inspiré de Dieu , *Les Insensés se moquent de ceux qui tombent dans quelque faute , mais ceux qui sont droits se donnent alors des marques réciproques de leur Charité **. Un Home éclairé de telles lumières éprouvera , je m'assûre , ces sentimens délicats qui excitent une tendre émotion en faveur du Malheureux le plus criminel. Que si son Ame restoit apesantie & son Cœur endurci , je le somerois de se rendre à l'Autorité respectable de ST. PAUL , qui ordonné aux Corinthiens , *de consoler un Pécheur incestueux , afin qu'il ne fut pas acablé par une tristesse excessive ***. Après des Déclarations si formelles , quel Esprit inerédule , quel Cœur dénaturé pourroit douter , que ce Respect de Bienfaisance , dont je parle , ne soit dû aux Malheureux de l'espèce la moins privilégiée ? Mais pour mettre cette Vérité hors de toute contestation & dans la plus parfaite évidence , je proposerai l'exemple de DIEU même , qui voïant son Eglise infidèle , ingrate , & plongée dans l'Affliction par la juste punition qu'elle s'est attirée , lui marque néanmoins sa Pitié & son Amour par ces expressions tendres , *Pauvre Affligée , qui avés été batiie de la Tem-*

E c c 5

pète

* Prov. XI. 27

** II. Cor. II. 7. 8.

*Pête & privée de Conſolation, je ferai poſer vos Pierres ſur une Eſcarboucle ** Il eſt vrai, & c'eſt à quoi je prie que l'on faſſe une ſérieuſe attention, il eſt vrai que ce Reſpect n'eſt dû à cette ſorte de Malheureux & à ceux qui ſont dans la ſouffrance par le défordre de leur conduite, qu'à proportion du ſentiment qu'ils ont de leur Miſère & de ce qui la leur a attiré. Un Prophète nous l'enſeigne, quand il parle en ces termes à l'Egliſe affligée : *L'Eternel vous a rapellée come une Femme, qui aiant été abandonnée, en a conçu en ſon Eſprit une amère douleur. **

Si un Malheureux, qui eſt dans l'Infortune par ſa Malice ; ſi un Home qui eſt criminel à la face des Cieux & de la Terre méritent une ſorte de Reſpect ou de Compaſſion, de la part même des Homes les plus durs & les plus inſenſibles ; que ne ſera-t'il pas dû aux Perſones qui ſont diſgraciées par les effets de leur Ignorance, par les ſuites de leur foibleſſe ou par l'inconſtance des choſes humaines ? Il n'y a rien qui ſoit plus connu des Homes que le Malheur ? Qui eſt ce qui a vécu, & qui n'a pas été le ſujet de l'Infortune ? Les plus fortunés doivent toujours avoir dans l'Eſprit cette Sentence de l'Ecleſiaſtique

que

* Iſaïe LIV, v. 17. Ibid. v. 6.

que ; *Nul Home ne se doit réputer heureux avant la Mort* *.

Passons, *Messieurs*, à une autre Décoration. Ouvrons nos yeux à un nouveau Spectacle, & dites moi, Cœurs tendres & généreux qui faites l'Ornement du Genre Humain, que fera-t-il dû à cet Objet infortuné de la Malice des Homes? Voiés ces Misérables acablés par l'Envie & foués aux Piés par ces Ambitieux. Tournés vos regards sur cette foule d'Indigens persécutés par ces Avarés, par ces Usuriers insatiables plus cruels que la Mort. Ne pâliés vous pas à la vüe des Malheureuses Victimes d'une Amitié trahie? Quelle nuée de Favoris disgraciés par la seule inconstance de la Faveur des Grands! Quel triste Objet que cette Troupe de Malheureux écrasés par tant de sortes d'Injustices qui s'exercent parmi les Homes! Considérons enfin ces Mortels affligés par les coups de la Providence. Vos entrailles ne s'émeuvent elles pas à dés Objets si touchans? Ne sentes vous pas que vôtre indignation s'irrite contre tous ceux qui voudroient leur refuser ce Respect de Pieté & d'Humanité, prescrit par les Loix de Dieu & dicté par la Voix de la Nature? Voici comme s'exprime un Roi éclairé de l'Esprit de Dieu, &

* Eclésiastique Ch. XI. 29.

& qui étoit affis sur le Trône de la plus brillante Prospérité : * *Celui qui a pitié des Persones affligées sera bien-heureux : Celui qui se rit du malheur des autres ne demeurera point impuni.* Et DAVID, cet Homme selon le Cœur de Dieu, parle ainsi ; *Heureux-celui qui se conduit sagement à l'égard d'une Personne affligée, l'Eternel le délivrera dans le tems de l'Adversité.* **

Il n'y a donc rien de si certain qu'il est dû une sorte de Respect aux Malheureux. Mais ne leur doit-on à tous que le Respect du second Ordre ? C'est une illusion qu'il faut préveuir, pour mettre cet important Sujet dans tout son jour. Voïés, Messieurs, ces Hommes, l'un disgracié de la Fortune, l'autre abandonné de ses Amis, un troisième affligé d'infirmités & de douleurs, qui suportent néanmoins leurs Maux sans bassesse & avec une parfaite résignation. Jetés les yeux sur cet Ami fidèle qui tient une si belle contenance dans les tems les plus orageux. Donnés vôte attention à cet Homme Public, qui respecte la Vérité & la Justice au point d'être inébranlable au milieu de la brigue & de la violence. Voilà des Malheureux dignes du Respect le plus éminent que l'on puisse décerner à un Mortel :
Ils

* Prov. XIV 21. & XVII. 5.

** Psaume XLII, 2.

ont été éprouvés dans le Creuset des Afflictions, qui les a rendus véritablement grands & dignes de nôtre admiration & de nos louanges. CICERON disoit de MARIUS, *Que dans sa bone Fortune il avoit paru un Homme des plus heureux; mais que dans sa disgrace il s'étoit montré un des plus grands.* Voila, Messieurs, tout autant de Malheureux dignes d'envie, si j'ose le dire: Ils goutent dans leur Infortune même la satisfaction & le plaisir le plus délicat, dans le sentiment d'une grandeur réelle: Ils ont l'estime & les applaudissemens des Mortels les plus judicieux & les plus sages: Mais ce qui est infiniment plus estimable, c'est que leur Patience, leur fermeté & leurs Vertus héroïques montent jusques au Trône du TRES-HAUT, & que son Approbation produira, au grand Jour des Rétributions, les plus heureux & les plus glorieux Fruits: C'est Lui même qui nous en assure par la Bouche de son Propète: * *C'est moi, c'est moi-même, leur dit-il, qui vous consolerai.*

* Isaïe L. I. 12.



LIVRES NOUVEAUX ET

Particularitez Littéraires

GENÈVE.

DEux de Messrs. les Pasteurs de Genève nous ont envoieé l'Avertissement qui suit, pour être inseré de leur part dans nôtre Journal.

„ **C**OME il a parû depuis peu un petit
 „ Livre intitulé, *L'Agneau de Dieu repre-*
 „ *senté au naturel par des Textes de l'Ecritu-*
 „ *re sainte*, & *présenté à l'Eglise de Geneve*,
 „ dédié nommement à deux de ses Pas-
 „ teurs, sans lieu d'impression : Le Public
 „ est averti que ce Livre n'a point été
 „ présenté aux Conducteurs de l'Eglise de
 „ Genève, come le titre pourroit le faire
 „ croire, & n'a point eû leur aprobaton.
 „ Que plusieurs des Textes, que l'on dit
 „ être cités selon la Version de Geneve,
 „ n'y sont pas conformes. Que les deux
 „ Pasteurs à qui il est dédié n'en ont point
 „ été avertis par l'Auteur. Que s'ils l'avoient
 „ été,

„ été , ils l'auroient prié pour de bones
 „ raisons de ne leur pas faire cet honneur,
 „ & n'auroient pas manqué de témoigner
 „ par avance , come ils l'ont fait ensuite
 „ combien peu cet Ouvrage est de leur
 „ goût. Qu'enfin les marques d'honêteté
 „ & d'estime que l'Auteur peut avoir re-
 „ çues durant son séjour à Geneve., re-
 „ gardent ses quaitez personnelles , & non
 „ ses Ecrits, ni les Opinions & Méthodes peu
 „ convenables qui lui sont particulieres;
 „ sur quoi il fait bien que l'on a eû soin
 „ de s'expliquer avec lui avec autant de
 „ franchise que de douceur & de charité.

B A L E.

MRS. les FRERES THURNEISEN
 distribüent actüellement le 3^e. Volumes du *Grand Trésor de la Langue Latine de Robert Etienne*. Les Augmentations considérables dont le célèbre Mr. ANTOINE BARR enrichit ce Dictionaire , ont empêché qu'il ne parut aussi tôt que l'on s'y étoit engagé ; mais ce retard est avantageux aux Soucrivans , puis que ce n'est que pour mettre l'Ouvrage dans une plus grande perfection , & qu'on ne néglige rien de tout ce qui peut rendre cette E-
 di-

dition digne du Public. Les Conoisseurs remarqueront cette Vérité dans les Tomes qui font sortis de la Presse. Ceux qui souhaiteront encore de souscrire pour cet important Ouvrage, pourront le faire jusques à ce que l'Impression du 4^e. & dernier Volume soit achevée; passé lequel tems, on ne le donnera pas à moins de Trois Louis d'Or vieux, au lieu de Deux qu'il coute aux Souscrivans.

Entre les diférens Ouvrages qu'ils ont imprimé depuis peu, nous avons déjà annoncé leur belle Edition des *Oeuvres de Molière* en 4. Volumes in 12. avec de très belles figures. C'est une des plus complètes & des plus correctes qui ait paru. Il n'est pas nécessaire de dire que les Comédies de Molière surpassent tout ce que nous avons en ce genre, chacun sait que cet Auteur inimitable a été le Fleau du Vice & du Ridicule, & qu'il avoit trouvé le grand secret de plaire & d'instruire en même tems. Ceux qui souhaiteront de se procurer cet Ouvrage pourront s'adresser à Neûchâtel aux Editeurs de ce Journal.

MR. Jean Louis Brandmüller distribue actuellement les trois premiers Volumes de l'excellente *Histoire de Mr. DE THOU*, en François in 4^{to}. Il donnera aussi

aussi infailliblement, come il s'y est engagé, le *Suplement au Dictionnaire de Moreri*, qui n'est retardé que par les Augmentations considérables qu'on lui fournit, & qui en ornant cet Ouvrage le rendront très curieux & très interessant.

L A U S A N N E.

IL vient de fortir des Presses de Mrs. *Maré Michel Bousquet & C.* les Livres suivans.

La Logique ou Système de Reflexions qui peuvent contribuer à la netteté & à l'étendue de nos Connoissances. Par Mr. DE CROUSAZ, Membre des Académies Royales des Sciences de Paris & de Pourdeaux. Quatrième Edition, revue & considérablement augmentée, divisée en 6. Volumes in 12. avec le Portrait de l'Auteur.

Le célèbre Auteur de cette Logique, a enrichi cette nouvelle Edition de Pensées utiles, que des Conversations, des Eclaircissemens donés à ses Discipules, & des Lectures lui ont fourni, lesquelles il a répandües chacune dans leur place naturelle. Il a changé l'ordre de divers Articles & de quelques Chapitres; il a étendu ce qui lui a paru le plus digne d'attention & abrégé ce qui en méritoit le moins. Il a fait eclipter les vaines subtilités qui ont

deshonoré le nom de LOGIQUE, & dont tout l'usage se réduit à des traits qui ont amusé les Hommes dans les Siècles de Tenebres & produit des Contestations qui ne sont pas tout à fait éteintes, & sont tombées sur la Religion même. Il a remplacé les exemples, qui se trouvent dans les premières Editions, par de nouveaux, & il s'est servi de nouvelles Citations & Autorités pour appuyer & illustrer ses Préceptes. Il ne s'est pas borné à donner des Règles, à les faire comprendre & à en démontrer l'utilité; mais il a mis devant les yeux de ses Lecteurs d'excellens Modèles d'imitation, auxquels il n'est presque pas possible de se refuser. L'Auteur assure qu'il n'a presque point vu de Logique dont il n'ait profité. Lors qu'il a eu occasion de donner des Exemples de Sophismes, il en a choisi qu'il étoit important de développer, & les Systèmes qui portent atteinte à la Religion lui en ont fourni qu'il n'a eu garde de négliger; de sorte que ce n'est pas dans un endroit seulement où il s'étend à établir l'accord de la Raison & de la Foi, & à poser ce que la Grace ajoute à la Nature. Il s'est fort étendu sur l'usage des Disputes & sur leurs mauvais effets. On y voit de quelle importance est l'Esprit de Modération, & on remarque par tout combien de

se-

Secours la Lumière & la Probité se prêtent mutuellement. Un Homme de Bien trouve de grandes facilités à penser juste, & un Homme, dont la Raison est sagement cultivée, ne sauroit manquer, d'embrasser de tout son Cœur la Religion, dès qu'elle lui est présentée telle qu'elle est. Ce sont des Vérités que l'Auteur ne perd pas de vûe.

Mémoires pour servir à l'Histoire de la FETE DES FOUS, qui se faisoit autre-fois en plusieurs Eglises. Par Mr. DU TILLIOT, Gentilhomme ordinaire de S. A. R. Monseigneur le Duc de BERRI. Grand in 4.to orné de XII. Planches en taille douce.

Cet Ouvrage est digne de la curiosité, non seulement des Persones qui ne lisent que pour s'amuser, mais aussi des Gens de Lettres, & il mérite d'avoir place dans les meilleures Bibliothèques, tant par le Sujet même que par la manière dont il est traité. Il est dédié à Mr. le Président BOUHIER, dont le Goût exquis, la rare Erudition & le Caractère respectable ne peuvent que doner un grand relief à un Ouvrage qui lui est présenté, sur tout par un Auteur tel que Mr. DU TILLIOT. Cet Ouvrage est divisé en deux Parties. La première contient l'Origine & l'Histoire de

la Fête des Poux, qui a succédé dans plusieurs Eglises Chrétiennes aux Saturnales des Païens; & la seconde *l'Histoire des Réjouissances qui se faisoient autre-fois en Bourgogne* & ailleurs sous le nom de **MERE FOLE**, **GAILLARDONS**, &c. On y trouve, non seulement ce qu'on peut desirer sur ces usages, mais aussi divers Mémoires sur d'autres Pratiques de ce genre, qui auroit lieu de surprendre tous ceux qui n'ont pas fait une étude particulière de l'Histoire du Moïen âge jusques au XVI^e. Siècle. Il y a nombre de Pièces curieuses qui n'avoient jamais vû le jour. Le Papier, les Planches & l'Edition ne satisferont pas moins que le reste.

Les mêmes Libraires attendent d'Hollande: **ANNALES d'ESPAGNE** & de **PORTUGAL**, contenant tout ce qui s'est passé de plus important dans ces deux Roïaumes, & dans les autres Parties de l'Europe, de même que dans les Indes Orientales & Occidentales, depuis l'établissement des deux Monarchies jusques à présent. Avec la Description de tout ce qu'il y a de plus remarquable en Espagne & en Portugal; leur Etat présent, leurs Interêts, la forme du Gouvernement, l'étendue de leur Commerce &c. Par **DON JUAN ALVAREZ DE COLMENAR**. *Le tout enrichi de Car-*

Cartes Géographiques & de très belles Figures en taille douce. En VIII. Tomes in douze, Amsterdam.

La Première partie renferme une Histoire complète d'Espagne & de Portugal, depuis les tems les plus reculés jusques à l'Année 1741. L'Auteur après avoir exposé ce que les meilleurs Historiens ont rapporté des premiers Siècles, où il est si difficile de distinguer le vrai d'avec le faux, passe aux premiers Etablissmens de ces deux Monarchies. On y voit entr'autres la Guerre des Romains avec les Carthaginois, pour se rendre Maîtres de l'Espagne; l'Invasion des Peuples barbares, qui l'attaquèrent de toutes parts; l'Irruption des Maures & leur Expulsion; la Découverte des Indes Orientales & Occidentales; la Réunion du Portugal à l'Espagne; la Révolution, qui arriva lors que les Portugais secouèrent le Joug des Espagnols; les Guerres & Révolutions des Pais-Bas; la Guerre sanglante soutenüe par la France contre les Alliés au sujet de la Succession d'Espagne; les Diférens survenus entre les Cours d'Angleterre & d'Espagne, qui ont donné lieu à la Guerre qu'il y a actuellement entre ces deux Puissances. On trouve à la fin de cette première Partie la Vie de l'Empereur CHARLES VI. en abrégé.

La

La seconde Partie comprend la Description de l'Espagne & du Portugal, tant des Provinces & des Villes, que des Bourgs, Villages, Châteaux, Fortereſſes, Plans de Fortifications, Ports de Mer, Palais, Maisons Roïales & Jardins, Eglises & autres Edifices qui ont quelque chose de remarquable.

Cet Ouvrage est d'une Utilité générale. Les Politiques, les Amateurs de l'Histoire & des belles Antiquités, les Geographes, les Naturalistes, les Gens de Guerre, les Négocians y trouveront dequoi les intéresser & les occuper d'une manière agréable & utile. Il y a à la fin une Table très ample, à l'aide de laquelle on peut d'abord trouver les Articles que l'on voudroit consulter. Les Cartes & les figures sont d'une beauté & d'une exactitude qui les feront toujours estimer & rechercher des Connoisseurs.

NEUVILLE.

MRrs. J. Jaques Marolf & Fils ont imprimé tout récemment les deux petits Ouvrages suivans.

Méthode pour apprendre à lire & à écrire correctement & à bien parler. Brochure de 52. Pages in 12. Cette Méthode, qui renferme les Principes de la Langue Françoisse &

& de l'Ortographe , est très propre , non seulement pour des Començans , mais aussi pour toutes fortes de Persones , & sur tout celles qui sont chargées de l'Instruction de la Jeunesse. La brieveté de ce petit Livre , où il n'y a rien qui ne soit essentiel , le rend d'autant plus utile.

SERMON *sur ces Paroles de l'Evangile selon St. Mathieu Ch. XII. 31.* Le Blasphème contre l'Esprit ne sera point pardonné aux Hommes ; *traduit de l'Anglois par Mr. SAMUEL SCHOLL, Pasteur de l'Eglise Française de Bienne.*

On établit dans ce Discours , que ces Paroles ne doivent pas être prises , come plusieurs Théologiens ont crû , pour une Condamnation prononcée contre les Phariens à qui elles étoient adressées , mais come un Avertissement charitable que J. C. leur donoit pour les empêcher de tomber dans ce Crime atroce. On y trouve aussi à quels Caractères on peut reconoitre infailliblement que l'on n'est point dans le cas du Péché irrémissible. Cette Matière importante est traitée avec la simplicité , l'évidence & la solidité ordinaire aux Théologiens Anglois : On y trouve des Réflexions si utiles & si édifiantes , qu'on ne peut qu'être très redevable au zèle & à la Piété de Mr. SCHOLL , qui l'ont engagé à doner cette Traduction. On

On trouvera ces deux petits Ouvrages, à la *Neuveville* chez *Mrs. Marolf & Fils*; à *Berne* chez *Mr. Gabriel Gaudart*; à *Genève* chez *Mr. Jacobi*; à *Lausanne* chez *Mr. Martin*; à *Yverdon* chez *Mr. Neubrandt*; à *Bienne* chez *Mr. Amsler*.

T A B L E.

E xtrait de l'Histoire de <i>Fred. Guillaume Roi de Prusse.</i>	711
Eclaircissement sur un Passage du Traité de l'Atheisme & de la Superstition par <i>Mr. Buddens.</i>	731
Lettre à l'occasion de l'Essai sur l'Utilité du Jeu.	742
Ode sur la Liberté.	758
Exhortation d'un Parain à l'Enfant qu'il avoit présenté au Batême.	762
Apologie de la Vüe basse.	763
Lettre à l'occasion de la Religion tant Naturelle que Révélée.	781
Autre Lettre à l'occasion du Prix d'Eloquence de l'Académie Française.	792
Essai d'un Discours sur le Sujet proposé par cette Académie pour 1741.	797
Avis de deux de <i>Mrs. les Pasteurs de Genève</i> , au sujet d'un Ouvrage nouveau, intitulé, <i>L'Agneau de Dieu.</i>	806
Treſor de la Langue Latine de <i>Robert Etienne.</i>	807
Oeuvres de <i>Moliere</i> , nouvelle Edition.	808
Histoire de <i>Mr. de Thou</i> en François.	808
Supplément au Dictionnaire de <i>Moreri.</i>	809
Logique de <i>Mr. De Crouſaz.</i>	809
Mémoires pour servir à l'Histoire des Fous.	811
Mémoires des <i>Princes de Bragance & de Portugal.</i>	812
Manière de s'y prendre à lire, à écrire & à parler Librement.	81
Sciences de l'Homme contre le <i>St. Esprit.</i>	81



T A du Mois de Juillet.

Le 22. Il faut donc m'arrêter malgré que cette Ligne qui est de la Prose. doit être en gros Caractères, pour la distinguer des Vers, & elle ne doit se lier avec le Quatrain suivant que par le sens.